

LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

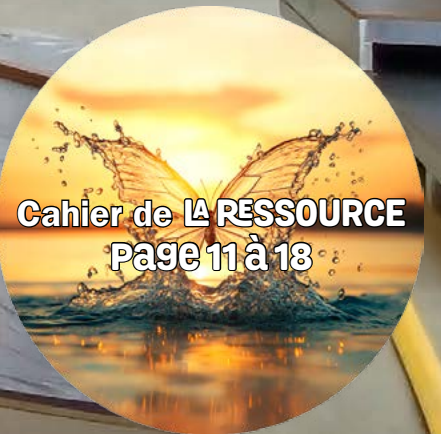
UNE GIGANTESQUE IMPRIMANTE 3D POUR LE CÉGEP

À lire en page 3

Ondes de choc : François
Legault démissionne
page 2

Curling féminin : une médaille de
bronze pour l'équipe Noranda/St-Denis
page 27

21 janvier 2026 • Volume 35 N° 03 • GRATUIT



 **Consommat+**

Le service et la qualité avant tout !

330, rue Principale | La Sarre, 819-333-3008
Propriétaire : Manon Lacasse

Lun. au ven. - 8h à 20h | Sam. - 8h à 18h | Dim. - Fermé

DISPONIBLE EN MAGASIN!

LES ALIMENTS  EXPRESS

Compote pomme et bleuets

GOGO SQUEEZ
360 g

225 \$
ch.



AILES DE POULET BBQ

surgelées
Sac de 2 kg



Spécial

30 \$

PÂTES ALIMENTAIRES PRATO

Spaghetti ou macaroni
Bte 500 gr



1 \$
ch.

Démission de François Legault

Le premier ministre du Québec, François Legault, a annoncé ce mercredi 14 janvier 2026, qu'il quittera ses fonctions aussitôt qu'un nouveau chef sera élu à la tête de la CAQ.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Lors d'un point de presse, François Legault est revenu sur son bilan depuis son élection à titre de premier ministre du Québec le 1^{er} octobre 2018. « Lors de la pandémie, j'ai essayé de sauver le maximum de vies. J'ai été touché par la grande solidarité des Québécois. Notre nation, c'est une belle nation! Depuis sept ans, on a réussi à battre l'Ontario et le reste du Canada au niveau de la croissance économique par habitant et la croissance du salaire moyen. C'est une belle fierté pour moi », résume M. Legault.

Le milieu des affaires réagit au départ de François Legault

À la suite de la démission du premier ministre François Legault, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN) a rapidement fait connaître sa réaction. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'organisation indique avoir accueilli avec attention l'annonce du départ du chef du gouvernement québécois. Si cette décision ouvre un nouveau chapitre sur la scène politique québécoise, l'organisation souligne toutefois, avec regret, la persistance d'un déficit de représentation régionale au sein du gouvernement, une réalité qui, selon elle, perdure depuis plusieurs années.

« Ce n'est pas la première fois que notre région est mise à l'écart des grandes décisions gouvernementales. La démission du premier ministre ne doit en aucun cas justifier le ralentissement des dossiers qui touchent directement notre communauté. Nous réclamons une transition rapide, rigoureuse et inclusive, fondée sur une écoute réelle des besoins du milieu », a précisé Stéphane Brown, président de la CCIRN.

Plusieurs dossiers structurants se trouvent actuellement à des moments charnières. Les enjeux entourant la Fonderie Horne, à Rouyn-Noranda, ainsi que le projet minier Dumont Nickel franchissent des étapes déterminantes qui, selon le milieu économique, ne peuvent être ralenties ou mises sur pause, même temporairement, sans répercussions directes sur l'économie régionale.

« L'Abitibi-Témiscamingue ne peut se permettre un vide politique ou administratif, même temporaire. Nos entreprises et nos travailleurs ont besoin d'un interlocuteur gouvernemental clair, présent et pleinement mandaté pour faire avancer des dossiers majeurs qui sont déjà bien engagés. La transition doit se faire rapidement et avec des garanties concrètes pour la région », affirme Claude Balleux, président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana, par voie de communiqué.

La Chambre de commerce de Val-d'Or appelle à une continuité rapide dans les dossiers régionaux. « L'Abitibi-Témiscamingue ne peut se permettre de ralentissement administratif ou politique, même temporaire. Nos entreprises ont besoin d'un signal clair quant à la continuité des dossiers structurants, et d'une représentation gouvernementale forte pour soutenir le développement économique de notre région », affirme Jean-Philippe Allard, trésorier de la CCVD.

François Legault demeure ministre responsable de la région

La démission annoncée de François Legault a suscité de nombreuses réactions sur la scène politique québécoise. Pour le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard, il s'agit d'un événement marquant, autant sur le plan personnel que politique, sans pour autant remettre en question les engagements pris envers la région.

Ricardo Junior Emmanuel | rjremmanuel@journalcitoyen.com

Selon le député caquiste, le départ du premier ministre n'a pas été une surprise complète pour lui. « Après les messages qu'il a lancés l'été dernier, je pensais qu'il allait mener la prochaine campagne. En même temps, je crois que c'était une bonne décision pour lui, sur le plan personnel, de quitter avec élégance, comme il l'a fait ce mercredi; et non avoir un rejet de la part de la population », souligne Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

Il rappelle également la contribution du premier ministre, François Legault, à la société québécoise. « On oublie souvent l'impact que la politique peut avoir sur la vie personnelle et familiale. François Legault a servi le Québec pendant plus de 28 ans, dont deux mandats comme premier ministre. » M. Bernard estime par ailleurs que cette transition pourrait donner un nouveau souffle à la Coalition avenir Québec (CAQ). « Il était là depuis longtemps. Ce changement peut apporter du renouveau à la formation politique pour les prochaines années. »



Photo gracieuseté : Émilie Nadeau

La Ville de Rouyn-Noranda réagit aussi

Gilles Chapadeau, maire de Rouyn-Noranda, fait part de ses réactions à la suite de la démission du premier ministre François Legault. Selon lui, depuis la désignation de M. Legault comme ministre responsable de la région, la ville bénéficiait d'une écoute particulière de la part du gouvernement provincial. « Nous avons plusieurs dossiers en cours tels que la zone d'innovation minière, la Fonderie Horne ou encore le projet du legs du 100^e anniversaire de la Ville. Ce sont des projets cruciaux pour notre développement, mais qui ne sont pas encore réglés », souligne-t-il.

Bien que François Legault ait annoncé sa démission, il reste en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau chef de la CAQ. La Ville espère que cette écoute attentive se poursuivra et que des réponses seront apportées aux projets en cours avant le départ définitif du ministre. « Nous avons quelques inquiétudes pour la suite des choses et souhaitons être rassurés », ajoute le maire. Il confirme avoir déjà pris contact avec le cabinet du premier ministre pour s'informer des prochaines étapes concernant la région. Pour l'instant, il attend leur retour.

Les engagements régionaux demeurent inchangés

Malgré cette transition politique, Daniel Bernard se veut rassurant quant aux dossiers régionaux. « Rien n'a changé pour la région. François Legault demeure ministre responsable et il a réellement à cœur les dossiers de Rouyn-Noranda, du Témiscamingue et de l'Abitibi », affirme-t-il.

Entre-temps, le travail se poursuit sur plusieurs enjeux majeurs, notamment la qualité de l'air, les dossiers forestiers, la zone d'innovation minière, le projet de l'hôpital d'Amos ainsi que les célébrations du centenaire de Rouyn-Noranda. « Ce sont des priorités et nous continuons d'y travailler. »

À l'approche du dépôt du budget provincial, prévu en mars, Daniel Bernard dit attendre des annonces importantes pour la région. Le centre hospitalier d'Amos figure d'ailleurs parmi les dossiers prioritaires nécessitant des investissements majeurs afin de le mettre aux normes. « Le premier ministre veut que les dossiers de la région aboutissent avant son départ. Il souhaite laisser un legs concret à Rouyn-Noranda et au Témiscamingue », conclut le député.

Dans l'attente de la nomination d'un nouveau chef et d'un nouveau premier ministre, Daniel Bernard assure que le ministre restera présent afin de faire avancer les dossiers prioritaires pour la région.

Inauguration des imprimantes 3D et du laboratoire de travail

Le 14 janvier dernier, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre technologique de résidus industriels (CTRI) présentaient le tout nouveau laboratoire d'impression 3D grand format.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Cet espace de travail est non seulement l'aboutissement d'un travail de longue haleine, mais également le début d'une nouvelle ère d'innovation et de développement pour le Québec. « Il y a quand même plusieurs centaines de bâtiments qui ont été imprimés à travers le monde à l'heure actuelle. Donc, on n'est pas les premiers à le faire... mais ce qu'on est les premiers à faire, c'est d'étudier ce concept-là pour le climat, pour le code du bâtiment canadien et québécois, donc pour notre contexte », déclare David Laliberté, enseignant en maintenance industrielle au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et chercheur principal du Regroupement innovant pour l'impression d'immeubles durables (RI³D).

Ce laboratoire, ainsi que l'acquisition d'imprimantes 3D spécialisées en impression de béton, est le fruit d'une vision portée par le RI³D. Souhaitant apporter des solutions concrètes à la pénurie de logements, en construisant plus rapidement et avec une empreinte environnementale réduite, le RI³D articulera son plan de recherche autour de trois axes : tester la technologie dans le contexte canadien (en tenant compte des spécificités climatiques et réglementaires), améliorer le bilan environnemental des bâtiments imprimés (en développant des matériaux innovants) et soutenir l'innovation des entreprises (en leur donnant accès à cette technologie et à cette expertise afin qu'elles puissent valider leur pertinence dans leur modèle d'affaires).

Un premier projet à Amos

Nées d'une idée visant la simplification de la construction de bâtiments, ces imprimantes 3D permettront un premier projet de construction à Amos. « On vise à faire un [immeuble de] six logements à Amos à l'été 2026. Ça arrive très

rapidement. Ça va être des logements abordables. [...] Dans le contexte de ce projet-là, le RI³D, on va être des fournisseurs de l'enveloppe du bâtiment. Le fait, aussi, que ce soit un bâtiment innovant, ça attire des gens qui ont le goût de s'impliquer dans ce projet-là. Il y a différents partenaires. Par exemple, NZP qui fabrique des fenêtres, a voulu embarquer dans le projet, parce qu'on vise la certification Passivhaus aussi dans ce bâtiment-là. Ce qui serait quand même une première », explique-t-il.

Bien que les normes du bâtiment ne soient actuellement pas conçues pour considérer les bâtiments imprimés, du fait de la nouveauté du processus, « des démarches sont amorcées pour normaliser ce mode de construction-là. Présentement, on doit faire la démonstration de la résistance, par exemple, des murs qu'on produit via des calculs d'ingénierie et des tests », résume monsieur Laliberté.

« Pour pouvoir acquérir l'expérience, on met sur pied des projets de démonstration. Dans le cadre de ces projets-là, ce n'est pas nous l'entrepreneur général du projet. On est vraiment comme une équipe annexe à la construction du projet. Ça nous prend des entrepreneurs, ça nous prend des gens qui veulent faire un projet... Parce qu'on ne veut pas non plus posséder de bâtiments. Mais ces projets-là nous permettent d'acquérir de l'expérience pertinente pour

pouvoir faire un transfert ensuite technologique vers les entreprises en construction », précise-t-il.

« Nous sommes particulièrement honorés que ce laboratoire soit implanté ici, au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, au sein même des installations de notre Centre technologique de résidus industriels, le CTRI. Cette localisation n'est pas un hasard. Elle témoigne de l'expertise unique que notre centre a développée au fil des ans, notamment dans la valorisation des matériaux et l'environnement forestier et minier », a déclaré par voie de communiqué le directeur général du Cégep, Dany Mercier.



David Laliberté, enseignant en maintenance industrielle au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et chercheur principal du Regroupement innovant pour l'impression d'immeubles durables (RI³D)

Joanie Dion - Le Citoyen

Le 100^e s'ouvre sur une note festive et rassembleuse

Alors que l'heure des bilans pointe son nez, l'organisation des festivités du 100^e de Rouyn-Noranda estime que la soirée du 31 décembre dernier, qui faisait office de soirée d'ouverture, a été « une réussite sur toute la ligne ». Malgré le froid et la tempête, les attentes ont été atteintes avec un achalandage frôlant les 3 600 personnes.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

« Je dois dire que le déroulement de la soirée s'est vraiment particulièrement bien passé. Il avait été conçu comme ça, mais il a permis d'avoir autant un petit bout plus protocolaire pour après faire lever le party, comme on dit, et de clore tranquillement la soirée après les feux d'artifice. On a vu une vague de personnes qui sont parties après les feux d'artifice. Ensuite, après la clôture du spectacle, il y a eu un decrescendo tout naturel qui s'est fait et qui a facilité l'organisation de la soirée. Je pense que dans les points positifs, c'est quelque chose à noter », résume Samuelle Ramsay-Houle, directrice générale de la Société du 100^e Anniversaire de Rouyn-Noranda.

Si l'événement a pu avoir lieu, c'est grâce à l'implication de dizaines de bénévoles. La tempête qui est tombée sur la région quelques jours avant les festivités a amené



3 600 personnes ont fêté la nouvelle année à l'ouverture des festivités du 100^e de Rouyn-Noranda.

William Brière Daigle - Photographie

quelques défis supplémentaires. « Ça nous a retardés un peu dans le montage du site le lundi, mais on a repris le mardi avec des bénévoles qui sont venus en renfort et on a réussi à rattraper tout le retard qu'on avait cumulé. Les équipes ont quand même travaillé pendant la tempête. C'a été du beau travail, du travail difficile, mais tout le temps dans la bonne humeur. C'était l'fun de voir la solidarité autour du montage le mardi, avec les dizaines de bénévoles qui se sont présentés après un appel à l'aide qu'on leur avait fait sur notre page Facebook. Ça

a vraiment été un beau montage et un beau démontage, malgré les défis. On était entouré de gens compétents et on les remercie encore, ça a assuré le succès de cet événement-là », déclare-t-elle.

Pour Samuelle Ramsay-Houle, qui cite sa collègue qui avait la charge de l'événement, « voir autant de sourires et de joie de vivre le soir même... je pense que c'est pour ça qu'on fait ce travail-là et que c'est ce qui fait qu'on a envie d'en refaire d'autres. »

Mercredi 21 janvier 2026 | 3

t
Théâtre
du cuivre

Billetterie : du mardi au vendredi de **12 h 30 à 17 h**
819 797-7133 ou au **theatreducuire.ca**

CHANGEMENT D'HORAIRE À LA BILLETTERIE

La billetterie du Théâtre du cuivre sera définitivement **fermée les lundis**.
Nos nouvelles heures d'ouverture sont du mardi au vendredi de 12 h 30 à 17 h.
Les lundis où il y aura une projection du **Ciné-Qualité**, la billetterie ouvrira à 17 h.
Petit rappel : l'achat de billets en ligne est possible en tout temps.

CETTE SEMAINE



29^e TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES
Dimanche 25 janvier de 16 h à 22 h
Bienvenue à toutes et à tous!

Janvier en folie
15 spectacles, 15 jours, 25% de rabais



Ariane Moffatt
Vendredi 30 janvier, 20 h



Jireh Gospel Choir
Samedi 31 janvier, 20 h



Louis-Jean Cormier
Mercredi 11 février, 19 h 30



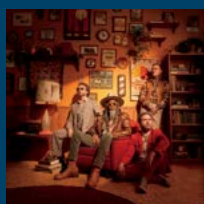
Martin Petit
Jeudi 12 février, 20 h



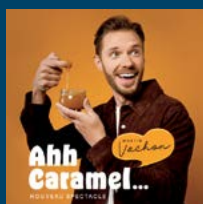
Wooden Shapes
Samedi 28 février, 20 h



Flambant nue
Vendredi 6 mars, 20 h



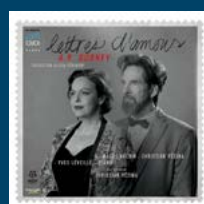
The Brooks
Samedi 7 mars, 20 h



Martin Vachon
Vendredi 13 mars 20 h



Alexandre Champagne
Mercredi 25 mars, 19 h 30



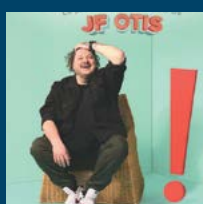
Lettres d'amour
Mercredi 22 avril, 19 h 30



Mathieu Cyr
Mardi 28 avril, 19 h 30



Hauterive
Vendredi 1^{er} mai, 20 h



JF Otis
Mercredi 6 mai, 19 h 30



Les Gars du Nord
Mercredi 27 mai, 19 h 30



Marc Dupré
Jeudi 11 juin, 20 h

Du mardi 16 au vendredi 30 janvier 17 h
Informez-vous!

À VENIR AU CINÉ-QUALITÉ



OÙ VONT LES ÂMES

Un film de Brigitte Poupart
Canada (Québec). 2025. 121 min. (13+)
Avec Monia Chokri, Sara Montpetit, Julianne Côté, Sylvie Testud.

DIMANCHE
1^{ER}
FÉVRIER
13 H 00

LUNDI
2
FÉVRIER
19 H 00

Entrée : 7,50 \$ (adulte) - 6 \$ (étudiant et +65 ans)
(taxes et frais inclus)

Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec



Nouvelle programmation pour l'hiver 2026 à l'Écart

L'Écart a dévoilé, le 13 janvier 2026, la programmation hivernale de sa nouvelle saison, qui rassemblera à Rouyn-Noranda des artistes de la région et d'ailleurs autour de propositions audacieuses, sensibles et résolument ancrées dans les enjeux contemporains. À travers expositions et résidences, la saison invite à repenser nos rapports au corps, à la terre, au langage et à l'histoire, tout en célébrant la pluralité des vécus et des formes de résistance.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

La saison s'ouvrira le 12 février avec les expositions de Dominique Sirois, fernando belote (FERN) et Véronique Doucet. Dominique Sirois présentera La chambre virtuelle, une installation immersive qui combine l'alchimie et le surréalisme pour réfléchir à la métamorphose, à la création féminine et aux tensions entre matière, savoir et intelligence artificielle. À l'issue d'une résidence à l'Écart, FERN proposera une installation indisciplinée en céramique et en lettrage autour du Bajubá, un sociolecte afro-trans brésilien, explorant la queérisation du langage comme geste de résistance décoloniale. De son côté, Véronique Doucet amorcera un nouveau cycle de création marqué par une posture contemplative et introspective, où la forêt, les héritages et le soin deviennent des espaces de réflexion et de recueillement.

Le 16 avril, l'Écart accueillera une seconde vague d'expositions avec Nico Williams, Lou-Raphaëlle Paul-Allaire et Alex Alisich, ainsi que Kyle Alden Martens. Nico Williams présentera Le Cadeau, un projet sculptural en perlage abordant les relations d'échange entre les peuples autochtones et les colons français, entre beauté matérielle et critique coloniale. Le duo Lou-Raphaëlle Paul-Allaire et Alex Alisich développera une proposition collaborative et performative, mêlant son, image et présence corporelle dans une démarche intuitive et célébratoire. Kyle Alden Martens proposera quant à lui une installation sculpturale jouant avec les codes du vêtement, du luxe et de l'échelle pour questionner les normes liées au genre, au corps et au temps.

La saison se poursuivra avec le stage d'été rémunéré pour la relève, dont l'exposition finale sera présentée dans la vitrine de l'Écart, en simultané avec une résidence de création de Salomay Julien, qui développera une installation-performance sonore explorant la voix comme espace de résistance face aux tensions sociales, industrielles et environnementales propres au territoire abitibien.



Indaca p(B)ajubeyra : parler en code pour occulter le savoir – fernando belote (FERN)

Le CSSRN lance officiellement la chanson du 100^e

C'est ce lundi, au local du Studio Adéquat, en présence des membres du personnel et de l'artiste-compositeur et copropriétaire du Studio Adéquat, Guillaume Laroche, que le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) a dévoilé *Habiller les murs*, la chanson créée pour souligner son 100^e anniversaire.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

Ce projet part d'une initiative du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN), qui visait à créer, dans le cadre de son 100^e anniversaire, une chanson capable de représenter l'organisation et de marquer ses nombreuses années d'histoire.

«La musique est une belle façon de célébrer. Avoir une chanson spécialement conçue sous la thématique du 100^e, dans laquelle on se reconnaît comme élève en y retrouvant des moments vécus à l'école, et comme adulte en ressentant une certaine nostalgie de cette période, c'est très significatif», explique Marie-Pier Béchar, conseillère pédagogique en intégration du numérique au CSSRN.

Approché avec cette idée, l'auteur-compositeur-interprète et copropriétaire du Studio Adéquat s'est rapidement joint au projet. «J'ai embarqué tout de suite, et j'ai su faire que mon acolyte de toujours, Shawnee Jacques Godard, me suive. Au studio, nous avons d'abord créé la chanson, puis l'idée est venue de y impliquer les jeunes afin qu'ils puissent écrire une partie du texte et ainsi avoir leur place dans une chanson qui les représente et qui les concerne», raconte-t-il.

Éveiller la créativité des élèves

La création de la chanson s'est étalée sur plusieurs mois. «Dans un premier temps, nous avons composé la chanson. La deuxième phase a été marquée par les rencontres avec les élèves [...] Après ce travail de fond, nous avons reçu les textes qu'ils avaient écrits», explique Guillaume Laroche. Entamé avant l'été dernier, le projet a finalement pris forme juste avant la période des Fêtes.

Il est important de mentionner que de nombreux jeunes de différentes écoles du CSSRN ont participé aux activités. Pour M. Laroche, les visites dans les classes ont permis de démystifier le processus de création musicale et de rendre l'écriture de chansons accessible à la jeunesse.

«C'était super important pour moi de partager cette expérience, d'aller à la rencontre des élèves, de les voir sourire, proposer des idées et faire preuve de créativité. Ça a été la clé du projet : éveiller chez eux une créativité qu'ils ne soupçonnaient pas encore et leur permettre de découvrir de nouvelles passions», souligne-t-il.

Un projet exigeant, mais stimulant

Bien que le processus ait été complexe, Guillaume Laroche confie que c'est ce qui l'a le plus motivé. «C'est la phase que j'aime le plus. Plus c'est compliqué, plus on s'amuse à travailler les mots et les textes. C'est ce qui me fait vraiment vibrer», dit-il.

Au-delà de l'aspect créatif, le projet a favorisé de riches échanges entre les générations : entre l'auteur et les élèves, mais aussi entre les élèves et leurs parents. Il a également permis de renforcer la place de l'art et de la musique dans les écoles.

Habiller les murs : un titre inspiré par les élèves

Le titre de la chanson provient de l'un des textes rédigés par les élèves, explique Guillaume Laroche. «C'est fascinant de voir à quel point les murs ont été témoins de tout ce qui s'est passé dans les écoles : des histoires, des rencontres, des amitiés, mais aussi des peines de cœur.



Guillaume Laroche, artiste-compositeur et copropriétaire du Studio Adéquat accompagné de Marie-Pier Béchar, conseillère pédagogique en intégration du numérique au CSSRN lors du lancement de la chanson.

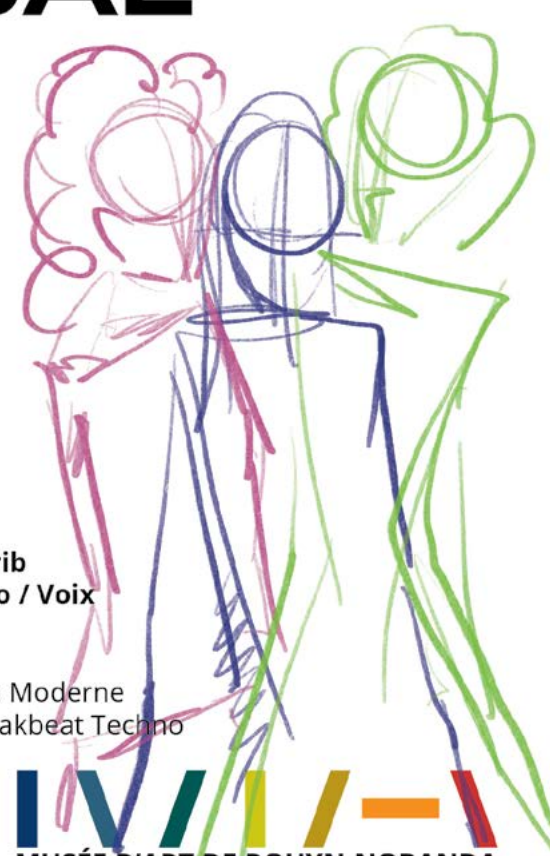
Ces murs sont les témoins des 100 dernières années du CSSRN [...] et de tout ce qui se vivra dans les 100 prochaines», conclut-il.

«Tout ce qu'on raconte dans la chanson, quand on ferme les yeux, on peut s'imaginer un corridor, une salle de classe, l'odeur des murs [...] *Habiller les murs*, c'est ça l'école : le rire des enfants, l'apprentissage, les manteaux et les mitaines par terre. Tout cela nourrit la structure et le bâtiment que représente l'école», ajoute Marie-Pier Béchar, conseillère pédagogique en intégration du numérique au CSSRN.

Actuellement, élèves et enseignants se préparent pour le tournage d'une vidéo prévue en février, en collaboration avec la production 3Tiers. Par ailleurs, la chanson est disponible sur Spotify, Apple Podcasts, Google Podcasts et sur le site web interne du CSSRN. «Les enseignants pourront l'écouter avec les élèves et accéder aux paroles pour apprendre la chanson», précise Mme Béchar.

À l'occasion de son 100^e anniversaire, plusieurs autres activités sont prévues pour célébrer ce centenaire historique. Le CSSRN accueille plus de 5 000 élèves par année dans 17 écoles et centres de formation.

LE BAL DU MA



Défilé de créations
Danse par CopperCrib
Duo Ambiance Piano / Voix

Après-soirée à 22 h
DJ Félix B. - Spécial La Moderne
DJ Petit Papillon - Breakbeat Techno

MUSÉE D'ART DE ROUYN-NORANDA
221, avenue du Musée, Rouyn-Noranda
MUSEEMA.ORG | 819-762-6600

Andréane Boulanger
Ariane Ouellet
Céline Lafontaine
Christian Leduc
Claudine Dongo
Donald Trépanier
Frédérique Lecours
Jean-Ambroise Vesac
Jeanne Vesac
Julie Dallaire
Juliette Lemieux
Karine Berthiaume
Lucie Tremblay
Macha Champoux
Magali Ouimet
Marthe Julien
Marylise Goulet
Stéphanie Brousseau
Suzanne Villeneuve
Sylvie Richard
Virginia Pesemapeo Bordeleau

31
JAN
2026
19 H

ALOCAT rappelle les droits des locataires en Abitibi-Témiscamingue

À l'approche des renouvellements de baux, l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT) rappelle aux locataires de la région leurs droits et obligations.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

D'ici la fin janvier, le Tribunal administratif du logement (TAL) annoncera ses recommandations concernant les augmentations de loyer jugées raisonnables pour 2026. À cet effet, l'ALOCAT tient à sensibiliser locataires et propriétaires aux règles essentielles encadrant ces hausses.

« Assurer le respect des droits des locataires est un moyen de contrôler la crise de l'abordabilité des logements. Les augmentations abusives impactent tout le marché. Plusieurs personnes coupent dans des besoins essentiels pour parvenir à payer le loyer, on ne peut pas se permettre de laisser qui que ce soit s'enrichir sur le dos des plus vulnérables », insiste Frédéric Duret, de l'ALOCAT.

Règles de base à connaître

Pour un bail d'un an, tout avis de modification ou d'augmentation de loyer doit être envoyé entre trois et six mois avant la fin du bail. Par exemple, pour un bail débutant le 1^{er} juillet, ce délai couvre la période du 1^{er} janvier au 31 mars. L'avis doit obligatoirement inclure trois options : accepter le renouvellement avec les modifications proposées, refuser les modifications et renouveler le bail aux conditions initiales, ou ne pas renouveler le bail et quitter le logement à la fin du contrat.

« Si l'une de ces options manque, l'avis n'est pas conforme. Dans tous les cas, il est conseillé de répondre, notamment si le locataire souhaite refuser l'augmentation ou quitter le logement », mentionne Marc-André Larose, organisateur communautaire à l'ALOCAT.

« Les locataires ont toujours le droit de refuser une hausse, en envoyant leur réponse par écrit, de préférence par courrier recommandé, et ce, au plus tard un mois après réception de l'avis », précise-t-il. Le TAL sera alors chargé de déterminer si l'augmentation demandée par le propriétaire est raisonnable. Enfin, il est important de noter que ne pas répondre à l'avis équivaut à accepter les modifications ou l'augmentation proposées.

Accompagnement des locataires

M. Larose rappelle que les loyers ont beaucoup augmenté ces dernières années et que certains propriétaires profitent des hausses autorisées. « Les citoyens ne sont pas toujours bien informés de leurs droits. Il reste donc essentiel de rappeler qu'ils peuvent refuser une hausse à tout moment et nous consulter en cas de doute pour savoir si elle est abusive », explique-t-il.

L'ALOCAT se dit prête à accompagner les locataires lorsque ces règles ne sont pas respectées. « Peu importe la situation, un locataire a toujours le droit de refuser. Toutefois,



Face à la crise du logement, l'ALOCAT rappelle les règles essentielles pour locataires et propriétaires.

Photo Unsplash

si le propriétaire a calculé une hausse raisonnable, le tribunal confirmera généralement le même chiffre. Il y a donc des détails à vérifier avant même de procéder au refus. »

Il rappelle également que la pénurie de logements dans la région ne justifie pas des hausses abusives. « Ce n'est pas une raison pour augmenter le loyer de façon excessive sous prétexte que le logement serait sous-évalué par rapport au marché. Les hausses doivent rester dans les barèmes fixés par le tribunal administratif du logement », conclut-il.

Rappelons que l'ALOCAT s'implique activement afin de faire connaître les droits des locataires et pour promouvoir le logement social comme moyen de lutte contre la pauvreté. L'organisme priorise une démarche d'éducation populaire et de défense collective des droits qui place les locataires de l'Abitibi-Témiscamingue au centre de l'action.

OPÉRATION IMPACT VHR

250 motoneigistes ont été contrôlés

Lors de la fin de semaine du 10 janvier, l'opération Impact VHR a eu lieu à plusieurs endroits stratégiques de la région.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

La Sûreté du Québec (SQ) a alors pu compter sur la participation de nombreux motoneigistes de la SQ et des agents de surveillance de sentiers provinciaux de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. Au cours de ces opérations, au total 250 motoneigistes ont été contrôlés et 30 constats d'infraction ont été émis en vertu de la loi sur les véhicules hors-route.

Notons que les opérations ciblaient principalement les comportements à risque comme le non-respect de la signalisation, la vitesse excessive, le port du casque, l'immatriculation et l'assurance responsabilité civile, la capacité de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues. Près d'une trentaine d'avertissements ont été émis. Quatre personnes ont été expulsées des sentiers. Une intervention d'urgence a par ailleurs été nécessaire à la suite d'une sortie de route impliquant une motoneigiste en sentier. La dame a subi des blessures, mais sa vie n'est pas en danger.

Les policiers maintiendront leur présence sur les sentiers et leurs abords pour rappeler la réglementation en vigueur et intervenir auprès des motoneigistes qui enfreignent les lois et règlements.



La Sûreté du Québec (SQ) et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec ont intercepté 250 motoneigistes lors d'une opération qui s'est déroulée le 10 janvier dernier.

Photo Gracieuseté

Une entente historique pour les travailleuses et travailleurs de Temfor

Photo gracieuseté page Facebook CCTANQ



Une entente historique pour les travailleuses et travailleurs de Temfor/CSN chez LVL Global à Ville-Marie.

Entamées le 3 novembre dernier, les négociations ont connu une fin heureuse avec la signature d'un contrat de quatre ans entre le Syndicat de Temfor et LVL Global à Ville-Marie.

journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

« Les dernières années n'ont pas été de tout repos et, pour nous, c'était clair : il fallait que ça change », affirme Nil Riendeau, président du syndicat. Après quelques semaines d'échanges, les parties ont convenu d'une entente de principe le 18 décembre dernier, ratifiée en assemblée générale le 10 janvier 2026 avec un taux d'approbation de 98 % et un record de participation. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Temfor/CSN représente près de 100 membres oeuvrant dans la fabrication de poutres en bois de placage stratifié (LVL) à Ville-Marie.

Un contrat de quatre ans avec des gains majeurs

Le nouveau contrat couvre la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029 et apporte des améliorations significatives. Augmentations salariales totalisant 20 %, avec une clause de protection liée à l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour les deux dernières années, bonification du régime de retraite de 2 %, amélioration des primes, vacances bonifiées selon l'ancienneté, reconnaissance du travail syndical par une augmentation des libérations payées par l'employeur.

Détails des augmentations salariales

Dès maintenant : + 2,80 \$ / heure, rétroactif au 1^{er} janvier 2026. Dès le 1^{er} janvier 2027 : + 3,5 %. 2028 et 2029 : + 2,5 % par année, avec une clause IPC si l'inflation dépasse 3 %.

Amélioration des vacances

Les congés mobiles passent de quatre à cinq jours en 2028. Possibilité de prendre jusqu'à deux semaines par année en vacances autofinancées. Vacances selon l'ancienneté: 30 ans et moins : 11,5 % (cinq semaines, fractionnables par année); 30 ans et plus : 13 % (six semaines, fractionnables par année).

Une bonne nouvelle pour la région

« On a obtenu des gains partout où on en demandait. Travailler chez LVL ne sera plus "en attendant quelque chose de mieux". Nous sommes très fiers de l'entente intervenue avec l'employeur », ajoute Nil Riendeau. Avec ces améliorations, LVL Global pourra se positionner comme un employeur attractif et fidéliser son personnel. « Dans le contexte actuel de l'industrie forestière et avec la récente fermeture de la scierie de Val-d'Or, le conseil central se réjouit de l'entente intervenue entre le syndicat et l'employeur. C'est une nouvelle rassurante pour l'avenir du Témiscamingue et pour la stabilité des emplois dans notre région », conclut Félix-Antoine Lafleur, président du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec – CSN.

Mieux outillés pour mieux cohabiter



FORMATION GRATUITE POUR ENTREPRISES ET OBNL

Inscrivez vous maintenant à une séance de formation sur la cohabitation sociale.

OBJECTIFS

- Augmenter le sentiment de sécurité sur les lieux de travail et lors des déplacements;
- Sensibiliser à la réalité des personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité;
- Outiller à apaiser les interactions tendues et interagir aux comportements imprévisibles.

3 février 2026

2 possibilités

en matinée de 9 h à 11 h

ou en soirée 18 h à 20 h

Témabex - salle Norfil

Inscriptions obligatoires
Places limitées



819 797-6068
info@sadcrn.ca

Avec la participation financière de:

Québec

SADC
DE ROUYN-NORANDA

Canada

Développement économique Canada
pour les régions du Québec
appuie la SADC

Une représentation théâtrale immersive sur le TDAH

Pendant sept jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les artistes Ève Landry et Harry Demers, du collectif Demerdry, ont eu l'opportunité de vivre une résidence artistique à l'Agora des Arts. Au terme de cette semaine, une représentation théâtrale d'une vingtaine de minutes sur la thématique du TDAH a été jouée, révélant le fruit de leur travail.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Pour Ève Landry et Harry Demers, la résidence de création est « un espace-temps privilégié dans lequel on peut s'investir dans la création pendant sept jours, 24/7. On est dans une bulle où, soudainement, on n'est pas à la job, on n'est pas dans nos quotidiens, on n'a pas nos chums, on n'a pas nos blondes, on n'a personne... sauf nous, et l'art. C'est comme une bulle dans laquelle, soudainement, on a accès à un lieu, à un équipement et à des gens qui sont constamment entourés de projets créatifs et qui peuvent nous donner des feedbacks quand on en a besoin. »

Cet espace-temps leur a permis d'évoluer ensemble dans les points forts de l'un et de l'autre pour créer l'immersion théâtrale qui a été présentée le 18 décembre 2025 après-midi. « Ensemble, on travaille sous le nom Demerdry, comme collectif. J'écris les textes, je fais la régie, la dramaturgie du projet... » commence Ève Landry. « Je m'occupe plus du mouvement, de la programmation technologique et numérique », conclut Harry Demers. Bien que tous deux travaillent dans leur domaine de prédilection, ils demeurent une équipe. « Il n'y a pas de chorégraphe-auteur, on l'est ensemble. On réfléchit quand même des thématiques ensemble. C'est juste que les décisions finales sur le texte, c'est pas mal Ève qui les prends, et les décisions finales sur le mouvement, c'est plus moi qui les prends », spécifie Harry Demers. « On dit qu'on est disciplinés, d'une certaine manière. On a chacun nos disciplines, mais on se donne le droit de rêver, [de proposer] tel mouvement même si ce n'est pas ma formation. [...] Je pense qu'en se donnant le droit de ne pas être dans nos disciplines, ça donne naissance à des choses auxquelles on n'aurait pas nécessairement pensé. »

Un parcours en sens inverse

Comme l'explique Harry Demers, en général, un artiste produit une création, puis le soumet à un diffuseur pour qu'il soit présenté. En revanche, pour le collectif Demerdry, c'est l'inverse qui s'est produit, on leur a proposé de présenter TDAH en 2027 dans un endroit donné. « On avait exploré quelques petits trucs, on n'avait rien d'écrit. Encore aujourd'hui, on n'a rien d'écrit à 100 %. Nous, il faut qu'on se rende jusqu'à cette date-là et qu'on crée ce spectacle-là, avec une date limite en 2027. C'est pas un parcours qui... » « Mais ça fonctionne pour le TDAH! » complète Ève Landry. « Ça m'active, ça fait qu'on a un point de fin auquel on va se rendre. Et auquel on n'a pas le choix de se rendre », spécifie Harry Demers.

Un processus de création en plusieurs temps

Maintenant que les artistes ont évalué comment habiter la scène avec les technologies, les écrans et les caméras, les prochaines étapes du projet semblent d'aborder la scénographie. « Maintenant qu'on a vu ce qui est possible et que l'on comprend les écrans, dans un deuxième temps, ça serait de les intégrer dans le décor. Donc, comment on fait la conception scénographique pour que nos lieux de projection soient intégrés », déclare Ève Landry. « Que ce ne soit pas une table avec une nappe dessus. Ça pourrait être une chambre, avec une commode blanche et un lit qui deviennent un espace de projection. [Ou] c'est une classe? Parce qu'il y a beaucoup de TDAH en classe. Un tableau pour écrire dessus, mais qu'il soit blanc », précise Harry Demers. « C'est ce genre de questions là dans l'espace [qu'on est rendus à se poser] », complète Ève Landry.

Une présentation nuancée du TDAH

« On veut projeter les défis de ce que c'est, mais la beauté et la force du TDAH », confie Harry Demers. Également, ils portent le souhait de poser un regard critique sur la société.



Ève Landry et Harry Demers

Joanie Dion - Le Citoyen

« Quand j'écris les textes [de demandes de subvention], je parle souvent de dualité ou de contrastes. Pour nous, c'est beaucoup ça. Je pense qu'on a une image collectivement du TDAH qui est relativement péjorative. On imagine des gens qui n'écoutent pas, des gens qui courent partout et qui sont juste *gossants* pour les autres, alors qu'il y a énormément de côtés positifs. [On veut] réfléchir en dehors de l'individu. Dans la société, le TDAH c'est quoi? Est-ce qu'on est tous de plus en plus TDAH? » résume Ève Landry.

« En résumé, ce que le public a manqué [en étant absent], ce sont des images de certaines conditions. L'hyperfocus, le manque de focus, la surcharge, le sentiment d'être un monstre. On a essayé de provoquer une surcharge de stimuli dans le public pour le faire sentir TDAH un instant », raconte Harry Demers. « Aussi, de mettre en lumière un petit peu le rapport entre la personne qui a un TDAH et celle qui n'en a pas », précise Ève Landry.

C'est Tangente qui les diffusera en 2027. Il est possible de suivre l'évolution du projet sur Instagram sur le compte @_demerde.

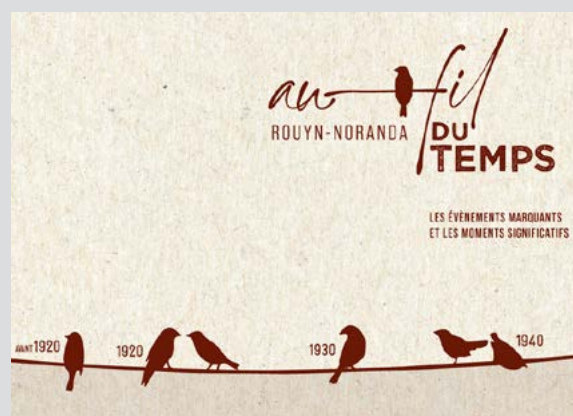
Rouyn-Noranda au fil du temps en livre numérique

La Société d'histoire est fière d'annoncer que sa plus récente production *Rouyn-Noranda au fil du temps* est maintenant accessible sur son site web à <https://shrn.ca/resources/documents/rouyn-noranda%20au-fil-du-temps.pdf>.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Ce document est également disponible sur le site de la Ville de Rouyn-Noranda à la rubrique *Rouyn-Noranda au fil du temps* de la section *Patrimoine et toponymie* <https://www.rouyn-noranda.ca/loisirs-et-culture/culture-et-patrimoine/patrimoine-et-toponymie>.

Étant un livre numérique qui peut être téléchargé, ce document de 176 pages rassemble dans une version remaniée les publications de la série web du même nom. Il comprend 587 articles et mentions sur les événements marquants de l'histoire de Rouyn-Noranda et est illustré par 241 photos, cartes et iconographies.



La Landing du lac Rouyn, là où tout a commencé!

Sébastien Tessier, archiviste-coordonnateur à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

En plein 100^e anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, je profite de l'occasion pour vous faire découvrir ou redécouvrir des archives qui nous rappellent des lieux importants de l'histoire de la ville.

La voie navigable du Témiscamingue est la route principale pour accéder à la région minière de Rouyn. Sa proximité avec les centres miniers ontariens en fait un accès plus naturel que ceux d'Amos et de La Sarre. Elle offre deux portes d'entrée au canton Rouyn, soit en bifurquant par le lac Beauchastel en direction du lac Pelletier, soit en continuant sur la rivière Kinojévis pour aboutir au lac Rouyn. C'est par là que Léon Dumulon arrive à son premier voyage en 1923; les eaux plus profondes de la Kinojévis (appelée Kinojevskakatik en anicinabemowin) étant plus favorable à la navigation que la rivière Pelletier. À son arrivée, il n'y a seulement qu'un vieux camp ayant appartenu à Edmund Horne. C'est à cet endroit qu'il décide, lui aussi, de s'installer.

Il construit une cache et un camp dans lequel il habite du mois de juillet au mois de décembre. Lors d'une entrevue dans le cadre du 50^e anniversaire de Rouyn-Noranda (1), Léon mentionne que son père l'accompagnait et que c'était en 1922, mais la majorité des sources disent que c'était en 1923 et que Jos Dumulon n'était pas du voyage en raison de la maladie (2). Néanmoins, cet établissement permet à la famille Dumulon d'établir leur service de navigation entre le rapide Esturgeon et le lac Rouyn, une initiative qui permet d'approvisionner les prospecteurs. C'est en quelque sorte, le premier magasin général des Dumulon.

Lentement, mais sûrement, une petite agglomération se développe sur les rives du lac Rouyn. Vers 1924, on y retrouve environ sept à huit bâtiments. La majorité des habitants du campement sont des hommes. On y retrouve, entre autres, des travailleurs du Syndicat minier du Témiscamingue et le cuisinier Arthur Desrochers qui opère une cuisine et un dortoir. Selon Vital Goulet (3), c'est à ce dernier qu'on doit l'aménagement du site et la construction du quai qui donne tout son sens à l'appellation la Landing. Je dis bien LA Landing parce que c'est ainsi que les pionniers l'appellent.

Toujours selon M. Goulet, la première femme à mettre les pieds au lac Rouyn est celle de Willie Chénier. Selon mes recherches, il s'agirait d'Imalda Fauteux qui est décédée à Rouyn le 6 mai 1974. Elle serait fort probablement la première résidente de Rouyn. Le frère de Willie, Augustin



Deux maisons sur les bords du lac Rouyn qui ont été déménagées sur la rue Perreault. Celle de droite a longtemps appartenu à Jean Racicot, ancien chef des pompiers de la ville de Rouyn.

Chénier, construit un magasin général juste devant le quai qu'il opère en compagnie de Réal Dallaire, son beau-frère.

En juin 1925, Irène Dumulon, fille de Jos, s'installe également à la Landing. Elle s'occupait de la maison d'accueil pour les employés des compagnies de navigation des Dumulon et des de la Chevrotière. Quand vient le temps d'aller visiter sa famille au lac Osisko, elle utilise le chemin de « corduroy » que son père a fait construire pour faciliter le transport de marchandises entre les deux lacs.

La Landing du lac Rouyn est en expansion constante. Si bien que le gouvernement du Québec choisit ce lieu pour y installer la ville. Un plan d'urbanisme est tracé en 1927 et le nom de la ville est même déjà choisi. Ce sera Mercierville en l'honneur de l'ancien premier ministre du Québec Honoré Mercier. Tout est prêt, mais le projet n'aboutira jamais. La première coulée de cuivre à la fonderie de la Noranda Mine Ltd, le 17 décembre 1927 à 4h du matin, vient bouleverser les plans du gouvernement. Avec les moyens de transport de l'époque, la Landing est beaucoup trop loin de l'usine. Les gens préfèrent aller s'installer sur la rive sud du lac Osisko, au cœur de l'action!

Le site est rapidement abandonné. Les maisons sont déménagées sur la rue Perreault à Rouyn et la nature reprend son cours. Aujourd'hui, la Landing s'est transformée en une jolie forêt remplie de sentiers dans lesquels la population peut aller marcher et admirer la beauté de la faune abitibienne.

Prolongez le plaisir de la découverte! Poursuivez votre exploration et profitez d'une foule de ressources en ligne gratuites sur banq.qc.ca.

1 - Entrevue avec Léon Dumulon, Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Comité du 50^e anniversaire de Rouyn-Noranda (08Y, P34, S2, P58). <https://advitam.banq.qc.ca/notice/762059>

2 - Benoit-Beaudry Gourd, *Le Klondyke de Rouyn et les Dumulon*, 1982, page 94.

3 - Entrevue avec Vital Goulet, Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Comité du 50^e anniversaire de Rouyn-Noranda (08Y, P34, S2, P112). <https://advitam.banq.qc.ca/notice/762113>



Chenal qui permet aux chalands de naviguer entre le lac Rouyn et le lac Routhier.

En *burnout* avant même de sortir de l'école

Les enjeux de santé mentale demeurent présents malgré les programmes d'aide offerts par l'UQAT à la population étudiante. De nombreux facteurs peuvent influencer le niveau de bien-être mental des étudiantes et des étudiants. Suite et fin de la rencontre avec Mikaël Dion, ancien président de l'Association générale étudiante de l'UQAT (AGEUQAT).

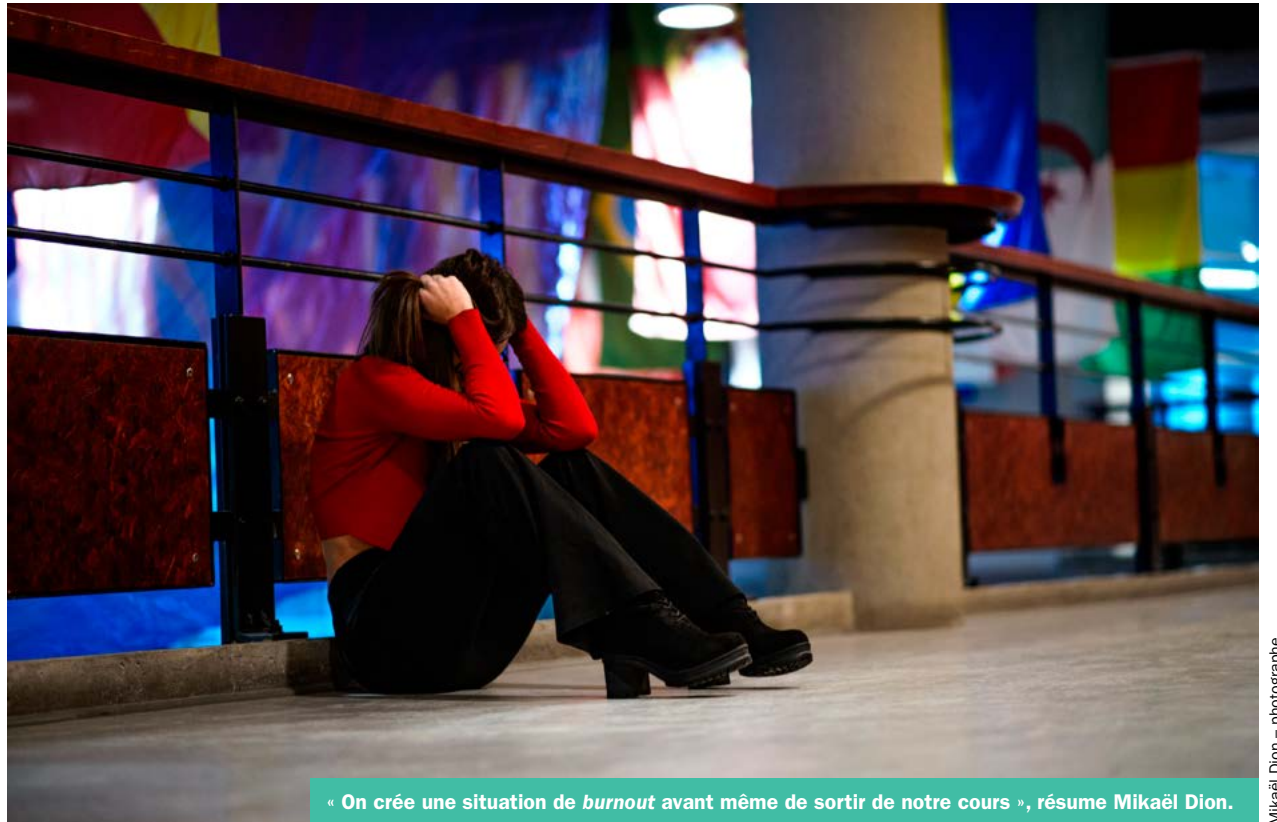
Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Mikaël Dion observe un changement social entre son entrée à l'UQAT en 2018 et maintenant, début 2026, qui se distingue par une aggravation de l'isolement vécu par les étudiantes et les étudiants. « Par exemple, les [étudiants de] deuxième et troisième cycles sont majoritairement des étudiants internationaux. Donc, ils vont se faire des communautés entre eux, mais il n'y a pas vraiment de mixité. Quand tu te promènes, disons à Amos, je trouve que c'est plus petit et qu'ils se parlent un peu plus. Val-d'Or, je sais que [certains programmes] sont surtout de fin de semaine, donc ils sont très isolés. Il y a la cohorte qui est « entre eux autres », mais ils n'ont pas de contact avec personne parce qu'eux autres, leurs cours, sont seulement de fin de semaine. Mont-Laurier, ça vient de devenir un campus, donc on est en train de voir ce que ça donne. Mais Rouyn, admettons, je sais que les partys aident un peu, mais on voit qu'il y a des clans. »

En comparaison avec le début de son parcours étudiant à l'UQAT, il remarque également une diminution de l'achalandage dans l'Atrium (campus de Rouyn-Noranda), notamment, pour étudier. Selon lui, c'est un impact des nouvelles méthodes d'enseignement, comme les cours hybride, qui diminuent l'envie de rester à l'université pour étudier ou, même, de se présenter sur le campus. « Parce que pour des cours où tu dois être en présentiel, tu vas aller au campus. Tu as le goût d'aller au campus. [En revanche], le fait que tu peux le faire chez vous, est-ce que ça te donne le goût de mettre tes bottes et d'aller à l'UQAT? Pas vraiment. Sans oublier que la précarité financière amène les étudiants à travailler entre leurs cours, diminuant les plages d'études, donc le monde ne reste plus pour étudier. Je me rappelle, à mes débuts, je voyais l'Atrium qui était plein. Maintenant, les salles d'études sont pleines tout le temps, oui. Mais l'Atrium... c'est rare que tu ailles voir du monde étudier là. Il y en a, mais moins qu'avant. Je pense que c'est peut-être un changement de paradigme des étudiants. »

Une aide bienvenue, mais incertaine

Mikaël Dion raconte que l'Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (OSMÉES), à la suite d'études portant sur la santé mentale des étudiants



« On crée une situation de *burnout* avant même de sortir de notre cours », résume Mikaël Dion.

Mikaël Dion - photographie

universitaires, avait permis de mettre en place le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASMÉES). Ce faisant, « le gouvernement donnait un montant chaque année pendant cinq ans pour que les universités offrent un service de soutien en santé mentale. Ce programme-là, qui a été un succès, on ne sait pas s'il sera renouvelé. » Parce qu'une étude plus récente de l'OSMÉES suggère une amélioration de la qualité de la santé mentale pour cette population. En revanche, « en allant lire l'étude, c'est vraiment bien décrit les distinctions où il y a une amélioration parce que c'est une étude qui est subjective. C'est beaucoup comment les gens vont percevoir leur santé mentale. On voit les écarts, les changements, l'évolution qu'il y a eu. Si je ne me trompe pas, au niveau régional, on n'est pas dans les plus hauts. La santé mentale est plus difficile parce que, justement, à l'UQAT, on est l'université qui accepte le plus de personnes en retour aux études, ou on n'est moins regardants pour donner une chance à tout le monde. »

L'accentuation du stress arrive une fois « rendu aux stages, à cause de cette condition-là [le manque de rémunération], chose qu'on ne voit pas, dans les domaines sans stages ou que les stages sont rémunérés. » Sans rémunération

durant les stages, les étudiants doivent tout de même subvenir à leurs besoins et, par conséquent, travailler presque le même nombre d'heures par semaine que le temps qu'ils investissent dans leurs stages. « On crée une situation de *burnout* avant même de sortir de notre cours », résume Mikaël Dion.

Une carte d'adhésion

Un projet pilote chapeauté par l'Union étudiante du Québec (UEQ), en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), permettrait la rémunération des stages en enseignement. Advenant la situation où chaque Centre de services scolaires (CSS) du Québec atteindrait 50% plus 1 signataires stagiaires en milieu scolaire (comprenant les étudiants en enseignement, en travail social, en psychoéducation), cela donnerait la possibilité d'écrire une convention collective provinciale. En attendant, c'est également chose possible à plus petite échelle, soit CSS par CSS. L'objectif est de « l'envoyer au gouvernement pour mettre de la pression pour que les stagiaires en enseignement soient rémunérés et [la CSQ] pourrait le débattre. »

Pour adhérer et signer la carte au coût de 2\$, rendez-vous au <https://snse.lacsq.org/>.

Sans nos annonceurs, il serait impossible pour notre équipe de poursuivre notre mission de tenir la population abitibienne informée. Merci à toutes les entreprises qui nous permettent de vous offrir chaque semaine des nouvelles d'ici.



LE CITOYEN



BON TÉLÉTHON!

605, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda
(819) 764-6282

www.centre-automatch.com

LA RESSOURCE

L'ESPOIR EN MOUVEMENT



**29^E TÉLÉTHON
RÉGIONAL**

POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

25 JANVIER

2026

16 H À 22 H



Médecin | Santé

Une entreprise locale à votre service lorsque vous en avez besoin

MedicSante | medicsante.com

1232, 3^e Avenue, Val-d'Or | 819 824-5551

555, Avenue Larrivière, Rouyn-Noranda | 819 764-5546



Rémy Mailloux, « le défenseur »

Joanie Duval

À l'aube du 29^e Téléthon régional de La Ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec qui se tiendra le 25 janvier prochain, on peut ressentir la fierté pour tout le travail accompli en discutant avec un de ses principaux instigateurs : Rémy Mailloux.

Aujourd'hui directeur général de la Ressource et impliqué depuis près de 40 ans dans l'aide aux personnes handicapées, le Témiscabibien n'a jamais hésité à se porter à la défense des plus faibles même quand il était enfant.

« Quand j'étais petit, j'étais le défenseur de tout le monde. J'avais un handicap (la paralysie cérébrale), mais je défendais ceux qui en avaient besoin. J'avais en dedans de moi la droiture, il fallait que tout soit juste. J'aimais ça défendre, me battre pour les autres. Avec le Téléthon, c'est un peu ça que je retrouvais, de rassembler le monde et d'aller un peu plus loin en groupe, atteindre un idéal. Après ça, j'ai fait ma petite job et ç'a donné ça », raconte humblement Rémy Mailloux, tout en insistant sur le fait qu'il a toujours été bien entouré de sa famille et de ses amis.

« J'ai toujours été bien secondé. Ma femme m'a épaulé là-dedans, ma famille aussi. J'ai été élevé par mes sœurs et mes frères qui ne m'ont jamais limité dans mes actions. Ils m'encourageaient même à me dépasser. Il y avait un petit bout d'orgueil aussi », ajoute-t-il, pince-sans-rire.

Inébranlable

Un qualificatif qui sied à merveille à Rémy Mailloux, c'est inébranlable. D'abord directeur général régional de l'Association de paralysie cérébrale du Québec (APCQ), il s'est rendu compte rapidement du manque de ressources pour les personnes handicapées de la région. Il aurait pu se décourager, mais il a plutôt décidé de passer à l'action.

« Avec le conseil d'administration, on a négocié avec l'APCQ. On a dit : laissez-nous partir et on va fonder la Ressource. Dans le temps, on l'avait appelée la Ressource d'aide et de services pour personnes handicapées parce qu'on voulait que les gens comprennent qu'on donnait des services. De fil en aiguille, avec les Téléthons, on a rencontré des gens



qui voulaient aider. Donc on a créé un fonds pour la dystrophie musculaire, un fonds pour la chambre hyperbare et plusieurs autres comme ça. Puis, d'année en année, le Téléthon a grossi, on a ouvert le Téléthon à plus de monde, et plus on aidait du monde, plus on avait de sous de la population », relate M. Mailloux.

Toujours plus sous ses ailes

Dès la deuxième année de la Ressource, Rémy Mailloux et son équipe ont offert au CISSS-AT de reprendre le mandat du programme d'aide technique aux personnes handicapées qui fournit des équipements spécialisés, des fournitures médicales et des chaussures orthopédiques qui s'ajoutaient au service d'interprétariat. D'autres volets se sont ajoutés par la suite pour créer un organisme unique en son genre.

« On a créé, pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, une espèce de bibitte qui est unique au Québec. Il n'y a pas d'autres organismes dans la province qui desservent de façon aussi vaste que la Ressource, affirme Rémy Mailloux avec fierté. À chaque mandat qu'on prenait sous nos ailes, on voulait être à l'écoute des gens et les aider vraiment. Ça fait que 29 ans plus tard, bien on est rendu avec 1900 membres. »

Vétéran des téléthons

« J'ai fait huit téléthons pour la paralysie cérébrale plus ceux de la Ressource, ça fait 37 ans là. Les téléthons, je connais ça un peu », dit-il en riant et en précisant qu'il a toujours été bien entouré.

Bien que toujours habité par la flamme de la cause, Rémy Mailloux souhaite faire de la place à la relève. Il a précisé que des annonces à ce sujet seront à venir dans la prochaine année et par respect pour le processus et son équipe, il ne donnera pas plus de détails pour le moment.

« L'équipe qui m'entoure m'aide beaucoup. J'aimerais souligner le travail de nos bénévoles. Dans un organisme comme la Ressource, on ne peut pas rien faire si on a de la misère à avoir des bénévoles et nous, on est tellement chanceux d'en avoir qui adhèrent à ce qu'on fait. Je remercie aussi toute la population qui nous soutient à chaque Téléthon dans notre quête pour les personnes handicapées de la région », conclut le Témiscabibien au grand cœur.

Pour plus d'informations sur l'organisme et le Téléthon, visitez le site web laressource.org.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Je remercie tous les bénévoles et les gens qui ont contribué à la Ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue.

SUZANNE BLAIS
DÉPUTÉ D'ABITIBI-OUEST

Bureau Amos :
☎ 819 444-5007
📍 259, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1
✉ suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca

Bureau La Sarre :
☎ 819 339-7707
📍 29, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N5

> 1284319



Quarante ans de bénévolat à la Ressource pour Cécile Baribeau

Bénévole pour le Téléthon de La Ressource pour personnes handicapées depuis une quarantaine d'années, Cécile Baribeau apprécie de redonner aux gens dans le besoin. Son emploi dans un centre de réadaptation lui permettait de rester en contact étroit avec l'organisation du Téléthon et de demander l'aide nécessaire, au besoin, pour les personnes en situation de handicap.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Celle qui a commencé son implication bénévole à l'époque du Téléthon de la paralysie cérébrale raconte qu'elle est « toujours restée liée à Rémy [Mailloux] pour son bon sens

des affaires et [pour le] dévouement qu'il donnait aux personnes de notre région. Je l'ai suivi là-dedans toutes les années. [...] À toutes les fois, quand ils avaient besoin, je lui disais que je suis là [qu'il peut] m'employer pendant le Téléthon et que je vais les aider. »

En revanche, en tant que personne qui donne de son temps, elle dit recevoir en échange, et ce, sous forme de « bien-être, de confort et de fierté d'être avec eux. » Et ce qui est le plus important pour elle, « surtout, c'est le contact avec les personnes. »

Concrètement, Cécile Baribeau est « assistante aux journalistes qui sont présents et qui font des entrevues sur le plateau, au Théâtre du Cuivre. « Donc, je m'assure que les journalistes ont rencontré les personnes qui sont interviewées et qu'on puisse avoir une belle entrevue pour les personnes et pour le public qui est là. Je m'assure que tout soit bien « canné » quand ils entrent en scène. [...] Je m'assure que le journaliste ait bien rencontré la personne s'il ne la connaissait pas avant. Et on s'assure d'être à l'heure, tout est calculé. Mon rôle auprès du journaliste est [de m'assurer] qu'il puisse vraiment s'occuper de son entrevue. Qu'il n'ait pas à gérer tous les petits à-côtés. »

Touchée par la générosité des Témiscabitiens

Ce qui la touche le plus dans la cause du Téléthon est de « voir que les gens de la région donnent et que la Ressource peut redonner aux personnes qui en ont besoin. C'est toujours touchant de voir les montants qui sont accumulés pendant, avant et même après cette journée-là. De voir tous les gens autour [aussi] : tous ceux qui sont bénévoles (parce qu'ils sont nombreux), et ceux dans la salle. Dans la salle, il y a toujours des gens qui viennent voir le spectacle. On voit que les gens sont de bonne humeur, contents et même émus parfois. Mais ce qui me touche le plus, c'est de voir la générosité des gens pour redonner à leur collectivité. »

Son souhait pour l'organisme

« Que cet organisme-là reste en place. Je crois que ça répond à un besoin. Je pense qu'il est important qu'on puisse continuer d'avoir des téléthons tous les ans pour que les gens qui sont en situation de handicap et qui ont des besoins [qu'on puisse continuer de pouvoir leur] répondre dans un temps assez rapide. C'est ça qui est bien. On l'a à côté de nous. Il y a quand même un service d'interprétation gestuelle qui est offert par la Ressource. Ce sont toutes des choses qui doivent rester en région. »

« Je pense qu'ils nous redonnent aussi, ces gens qui vont chercher des services à la Ressource. En amitié, en sourires, en appréciation. Ils sont reconnaissants », conclut-elle.



Photo: gracieuseté

À gauche, Cécile Baribeau et, à droite, Mélissa Trudel Martel, toutes deux bénévoles

X-Spec

BON TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE

1066, rue Jules Brisebois, Val-d'Or, Québec • 819 874-1045

MAISON NORDIQUE

Nous comprenons le Nord... nous construisons le Nord !

Bon succès !

« Je ne soupçonnais pas l'ampleur de La Ressource en région »

PDG du Groupe TechnoSub, entreprise située à Rouyn-Noranda, **Éric Beaupré** agit à titre de président d'honneur de la 29^e édition du téléthon de La Ressource pour personnes handicapées en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Il met son influence et son engagement au service de la mobilisation communautaire autour de cette cause.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalle citoyen.com

«C'est un honneur, je vous l'avoue. Lorsque l'on m'a approché, je connaissais peu le Téléthon et La Ressource pour personnes handicapées. Comme bien des gens, j'avais entendu parler de Rémy Mailloux, sans toutefois le connaître personnellement. Après une première rencontre avec l'équipe, j'ai rapidement été conquis par le travail exceptionnel accompli auprès des personnes handicapées de la région», confie Éric Beaupré.

Déjà impliqué au sein de différents organismes, M. Beaupré estimait toutefois qu'il lui manquait un engagement plus près de la communauté. C'est d'ailleurs l'une des principales raisons qui l'ont motivé à adhérer à cette cause, tout comme le professionnalisme de l'équipe de La Ressource. «C'est extrêmement professionnel. Tout est très bien rodé et pour quelqu'un qui s'apprête à assumer le rôle de président d'honneur, c'est rassurant», souligne-t-il.

Le PDG de TechnoSub n'a pas caché son enthousiasme à l'idée de s'impliquer à titre de président d'honneur de la 29^e édition du Téléthon, qu'il voit comme une occasion concrète de redonner à la communauté.

La cause l'a rapidement interpellé notamment en raison des inégalités d'accès aux services auxquelles font encore face les personnes handicapées. «On sait que ce n'est pas toujours évident pour les personnes handicapées d'avoir accès aux mêmes services que l'ensemble de la population. J'ai été surpris par l'ampleur du travail réalisé par La Ressource pour personnes handicapées de la région et par son importance dans la communauté», précise-t-il.



Éric Beaupré, PDG de Technosub à Rouyn-Noranda. Il s'est confié sur ses motivations à accepter ce rôle.

Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

Une mobilisation régionale bien ancrée

Après 29 ans d'existence, le Téléthon est solidement ancré dans la région. Un événement dont l'impact dépasse largement la soirée de diffusion, rappelle le président d'honneur. «Toute la ville en parle. Le fait de savoir que les fonds amassés sont redistribués ici, dans notre communauté, est un élément clé. C'est impressionnant de voir à quel point toute la région se mobilise pour soutenir les personnes handicapées», observe M. Beaupré.

Bien qu'une équipe permanente assure le fonctionnement de La Ressource, celui-ci insiste sur l'élan collectif qui entoure l'événement. «Il y a une grosse mobilisation régionale, et c'est impressionnant.»

L'importance de redonner

À travers cette mobilisation, Éric Beaupré estime que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans le soutien aux organismes communautaires. «Il n'y a pas de don insignifiant. Même un montant modeste peut faire une différence. Redonner devrait faire partie de l'ADN de toutes les entreprises ici en région», affirme-t-il.

Un événement porteur depuis près de 29 ans

Au fil des années, le Téléthon a permis de répondre à de nombreux besoins chez les personnes handicapées de la région. Un impact qui touche particulièrement le président d'honneur. «Je trouve ça tellement beau de voir comment La Ressource soutient concrètement les personnes qu'elle accompagne.»

Un engagement personnel

S'impliquer comme président d'honneur demande rigueur, organisation et planification, reconnaît Éric Beaupré. Sans dévoiler l'ensemble de ses objectifs personnels, il indique toutefois vouloir contribuer à dépasser les résultats de l'édition précédente.

«Je fais tout mon possible», affirme-t-il, se disant également touché par la générosité et l'engagement des entreprises de la région. «Chaque fois que je les contacte pour La Ressource dans le cadre de ce 29^e Téléthon, tout le monde embarque. On ne sent jamais que l'on dérange.»

L'objectif du 29^e téléthon est fixé à 500 000 \$, bien que l'organisation ait largement dépassé les 700 000 \$ amassés lors de sa dernière édition.



NORAUTO

NISSAN

Derrière chaque don, il y a un geste de cœur.
Merci pour votre immense générosité.

Bon Téléthon de
LA RESSOURCE!

NORAUTONISSAN.COM
819 732-6637



Consommat+
Le service et la qualité avant tout!

FIER PARTENAIRE DU TÉLÉTHON



LE TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE

Une aide tangible

Joanie Duval

Qu'est-ce que Noa Goulet et Valérie Perreault ont en commun? Ils ont tous les deux reçu l'aide de la Ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Cette aide précieuse a pu se réaliser grâce aux fonds amassés par le Téléthon de l'organisme qui, en 29 ans, a réuni une somme impressionnante estimée à près de 14 M\$.

Une aide adaptée

Noa Goulet est un jeune homme de 19 ans atteint de paralysie cérébrale et d'une déficience auditive sévère. Sa mère le décrit comme un garçon doux et calme qui aime sa routine. Noa a également gagné en autonomie et peut rester seul pour une courte période avec un certain encadrement.

« Depuis qu'il a 18 ans, on se rend compte que d'aller chercher de l'aide, d'aller chercher des services, c'est de plus en plus difficile. J'avais l'impression qu'il y avait plus de présence autour de lui quand il était plus jeune », explique Roxanne René, la mère de Noa, qui souhaite que son fils soit le mieux outillé possible avec un appareil auditif qui réponde réellement à ses besoins et lui permette de conserver une certaine autonomie.

Mme René s'est tournée vers la Ressource pour que Noa ait accès à un appareil adapté pour lui à moindre coût, mais aussi pour recevoir du soutien pour sa famille dans leur réalité. « Je pense qu'un téléthon, oui c'est pour ramasser des fonds pour aider des familles, mais c'est aussi pour faire connaître la réalité, sensibiliser les gens à ce que nous, on vit tous les jours », affirme la mère de Noa.



Noa Goulet

Capture d'écran

Une aide rapide

L'autrice jeunesse Valérie Perreault vit avec la sclérose en plaques depuis plus de 30 ans. Nouvellement retraitée de l'enseignement et Témiscamiennne depuis peu, cette femme active n'a jamais laissé la maladie la ralentir jusqu'au jour où son corps a refusé de suivre la parade.

« À un moment donné, la maladie nous rattrape et c'est ce qui est arrivé. Quand on a commencé à construire la maison, les allers-retours de Gatineau à ici (Témiscamingue), le travail, le stress de tout ça a déclenché une crise qui a fait en sorte que j'ai perdu complètement la capacité de marcher », raconte-t-elle avec émotion.

Déclarée invalide, Valérie Perreault a dû faire des démarches pour recevoir un fauteuil roulant du réseau de la santé, mais son dossier n'avancait pas. « J'ai reçu une lettre comme quoi c'était sur pause. On va étudier mon dossier dans X nombre de temps. Puis là, je vais à mon traitement à la clinique et une dame me dit qu'elle

vient de recevoir son fauteuil de la Ressource. Ding ding ding, j'appelle mon intervenante qui me dit : bien oui, on va faire ça. Puis voilà, un mois plus tard, c'était fait. Ils ont contribué aux quatre cinquièmes du fauteuil et nous, au restant. C'est fantastique parce que depuis, je suis autonome », déclare-t-elle avec enthousiasme.

Un vaste champ d'action

Des histoires comme celles de Valérie Perreault et Noa Goulet se comptent par centaines. Il est possible de regarder les témoignages de plusieurs de ces personnes sur le compte *YouTube Ressource pour personnes handicapées AT NdQ*.

La Ressource peut venir en aide de plusieurs façons comme le don ou le prêt d'équipements spécialisés, l'adaptation d'urgence du domicile et le transport pour soins spécialisés à l'extérieur de la région, mais aussi avec de l'aide à domicile et la représentation auprès des organismes de santé et de services sociaux.



Marché *extra* Bélanger

680, avenue Chaussé, Rouyn-Noranda
819 762-2992

Rachelle Béry
espace santé

DONNEZ
GÉNÉREUSEMENT

car tous les dons
amassés serviront en
région.

Bon téléthon!

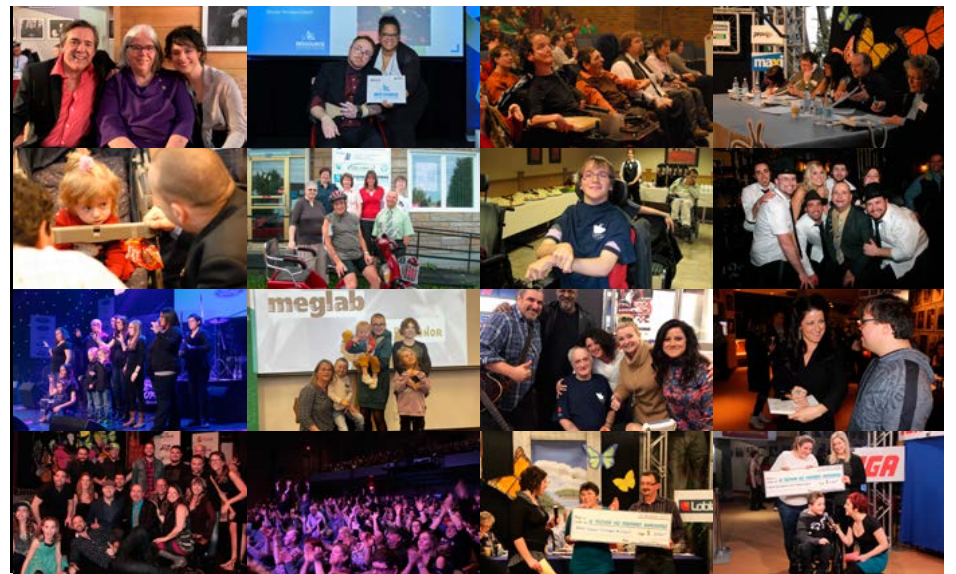
Nous sommes fiers de nous associer aux personnes qui font la différence dans notre région!



NEDCO
GROUPE REXEL

Bâti sur l'expertise.
Propulsé par la collaboration.

22, rue Turgeon, Val-d'Or
819 825-2460 • nedco.ca



Impressionplus

IMPRESSION DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE
SUR UNE VASTE GAMME DE PRODUITS
CONCEPTION GRAPHIQUE | SIGNALISATION
IMPRESSION GRAND FORMAT | RELIURE ET FINITION

Fier partenaire du
**29^e TÉLÉTHON RÉGIONAL
DE LA RESSOURCE**



Avec vous depuis plus de **40** ans

819 797-1161
commandes@impressionplus.qc.ca
232 boul. Rideau, Rouyn-Noranda

Donnez généreusement!



Daniel BERNARD

DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

☎ Rouyn-Noranda : 819 763-3047
☎ Témiscamingue : 819 629-2328
✉ Daniel.Bernard.RNT@assnat.qc.ca




ROYAL LEPAGE
LIMOGES & ASSOC.

Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome



1 888 336-4545

L'équipe de Royal LePage Limoges & Assoc. est fière de soutenir **LA RESSOURCE** pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et lui souhaite le meilleur des succès pour le téléthon.

De l'agence immobilière qui a vos projets à cœur !





TÉLÉTHON

Etienne Mayer de l'épreuve à l'engagement

Devenu tétraplégique à la suite d'un accident de plongée survenu en 2020, il s'implique depuis trois ans comme coordonnateur du Téléthon de la Ressource des personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec, tout en assumant la responsabilité du secteur du Témiscamingue.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

Après l'accident qui a bouleversé sa vie, Étienne Mayer s'est tourné vers la Ressource pour personnes handicapées afin d'obtenir de l'aide pour se procurer les équipements dont il avait besoin. Une démarche qu'il entreprenait en terrain déjà connu, lui qui connaissait l'organisme bien avant son accident, notamment grâce à son amitié avec Charles Mailloux, fils de Rémy Mailloux.

« Je connaissais un peu la mission de la Ressource, mais je n'avais pas réellement besoin de leurs services à l'époque », confie-t-il. Il savait toutefois que l'organisme venait en aide aux personnes à mobilité réduite, peu importe la nature du handicap. « C'est une ressource qu'on a ici, en région, et qu'on ne retrouve pas nécessairement ailleurs. Ce qu'elle accomplit dans la vie de ses usagers est tout simplement incroyable. »



Coordonnateur du Téléthon depuis maintenant trois ans, Étienne Mayer a joint l'équipe à la demande de Rémy Mailloux, avec qui il dit avoir développé une solide relation d'amitié. Son premier contact concret avec l'organisme s'est fait lorsqu'il avait besoin d'un appareil facilitant l'accès aux escaliers à la suite de son accident. « Ils ont fait un travail remarquable. Ils ont trouvé du financement et, de mon côté, j'ai poursuivi les démarches pour acquérir mes équipements », raconte-t-il.

Pratiquant le paracyclisme, il souligne l'écoute et la disponibilité de l'équipe. « Dès qu'on appelle pour obtenir de l'aide, ils sont là pour nous », affirme-t-il.

Concrètement, son rôle comme coordonnateur du Téléthon consiste à recruter des bénévoles pour les municipalités du Témiscamingue afin de recueillir des dons et à coordonner les équipes pour assurer le bon déroulement de la journée de l'événement.

Depuis son implication au sein de l'organisme, Étienne Mayer estime

que son engagement lui a grandement facilité la vie, notamment dans ses démarches de recherche d'équipements.

À l'approche du 29^e Téléthon, il se montre confiant. « Ce sera une grosse année. On va tenter d'amasser le plus de dons possible. Nos objectifs sont clairs et je suis convaincu qu'on va les atteindre. »

Il souligne également la générosité de la population régionale. « Donner grand, ce n'est pas nécessairement donner un gros montant. Chaque don compte. L'argent recueilli est directement destiné aux personnes qui en ont réellement besoin, sans listes d'attente ni lourdes procédures. »

« La Ressource a vraiment changé ma vie au quotidien », conclut-il.

Merci aux bénévoles et bon succès au 29^e Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec !

Mandy Gull-Masty
ᐱᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄᓄ
Députée fédérale
Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

Libéral

Val-d'Or & Chibougamau
(873) 452-2058
mandy.gull-masty@parl.gc.ca

X f Instagram LinkedIn

Photo: gracieuseté

Quand l'engagement dépasse le handicap!
Etienne Mayer apporte son soutien à la coordination du Téléthon de La Ressource pour personnes handicapées



Faites appel à votre générosité pour soutenir La Ressource !

Merci pour votre aide précieuse et bon succès au Téléthon !



Action Kia



L'air frais de chez nous,
ça démarre l'année du bon pied.

Subaru, c'est nous.



LA NOUVELLE **CROSSTREK** 2026

104 paiements à partir de

105 \$*

par semaine, taxes en sus

Location de

24

mois

0 \$

acompte

Prix de vente suggéré de

33 461 \$

Transport, préparation
et frais d'administration
inclus, taxes en sus.

Montant total exigé avant le début
de la location : 120,72 \$ (taxes incluses).

Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km
avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km.

Visitez votre concessionnaire participant
pour tous les détails.



vive la
différence^{MD}

Votre concessionnaire Subaru

1145, RUE SAGUENAY, ROUYN-NORANDA. (819) 762-7200

SUBARURN.COM

* L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Crosstrek 2.0 Commodité 2026 (TXA CP), dont le prix de détail suggéré est de 33 461 \$ (taxes en sus). L'offre de location comprend 104 paiements de 105 \$ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 24 mois avec un acompte de 0 \$. Le premier paiement de 105 \$ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 120,72 \$ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 \$/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Sont inclus les frais de transport et de préparation (2 295 \$), la surcharge sur le climatiseur (100 \$), les droits spécifiques sur les pneus neufs (22,50 \$), les frais d'administration (395 \$), les différents rabais du manufacturier, le cas échéant, et les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et les frais applicables par Subaru Services Financiers (52,60 \$ pour le prix de détail suggéré à titre informatif seulement et 46,40 \$ pour l'offre de location). Ces derniers frais ne sont pas facturés lors d'achat au comptant et peuvent être supérieurs lorsqu'une inscription au Registre autre que par Subaru Services Financiers est nécessaire. Le prix de détail suggéré peut changer sans préavis. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Financement à l'achat également offert. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2026. Certaines conditions s'appliquent. Toutes les couleurs autrement disponibles pourraient ne pas l'être afin de bénéficier de l'offre avant son expiration. 1. EyeSight^{MD} est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Crosstrek et Subaru sont des marques déposées de Subaru Corporation et « vive la différence^{MD} » est une marque de commerce de Subaru Canada, Inc.

BILAN DE L'ANNÉE 2025

Une année empreinte d'agilité et de rebondissements

Pour son 15^e anniversaire d'existence, l'Institut national des mines dresse un bilan positif de l'année 2025.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

L'an dernier, l'Institut s'est vu rehausser, pour une première fois de son histoire, son budget annuel d'un demi-million de dollars. Cette marque de confiance permet à l'organisation de réaliser son mandat d'actualiser la formation menant au secteur minier afin de contribuer au succès du secteur minier québécois qui comprend notamment la filière des minéraux critiques et stratégiques.

En plus de mener des recherches répondant à des besoins exprimés par le secteur minier, l'Institut a fait rayonner, par divers moyens, la formation professionnelle, collégiale et universitaire offerte au Québec afin d'encourager des jeunes et moins jeunes à choisir un programme de formation ou d'études menant au secteur minier. Ce fut également une année de consolidation auprès des professionnelles et professionnels en éducation où l'Institut a pu faire connaître ses travaux liés aux stratégies en enseignement pour la réussite éducative des apprenantes et apprenants issus des Premiers Peuples.

« Une année où l'équipe, encore une fois, s'est surpassée en proposant des projets innovants, concrets et ayant des répercussions tangibles sur le secteur minier québécois. Plusieurs projets ont permis l'actualisation de la formation minière », déclare Christine Duchesneau, présidente-directrice générale de l'Institut national des mines.

Actualisation de la formation

En août dernier, l'Institut national des mines a lancé un projet visant à créer une formation spécialisée pour le personnel des salles de contrôle minières, en collaboration avec un consortium de cégeps. Cette initiative mènera à une attestation d'études collégiales (AEC) dont le déploiement est prévu à l'automne 2026. Par ailleurs, l'Institut a sollicité l'appui de la ministre de l'Enseignement supérieur afin de faciliter l'approbation de cette formation, basée sur un profil de compétences adapté aux besoins du marché du travail.

Impact des minéraux critiques et stratégiques sur la formation en traitement du minerai au Québec

Ce rapport examine les effets du traitement des minéraux critiques et stratégiques sur la formation minière, notamment le programme Conduite de machines de traitement du minerai. Il met en lumière l'importance de



10^e colloque sur la formation minière, le 2 octobre 2025 dernier, à Rouyn-Noranda

renforcer les compétences numériques, l'analyse des données, la maintenance prédictive et la compréhension des procédés physicochimiques et des critères de qualité liés au lithium et au graphite.

Stratégies éducatives pour soutenir les apprenantes et apprenants des Premiers Peuples

Au cours de la dernière année, l'Institut a organisé un webinaire et un atelier interactif visant à soutenir la réussite scolaire des apprenantes et apprenants des Premières Nations et Inuit. Ces activités ont permis de faire connaître un outil d'accompagnement, de partager des stratégies d'enseignement adaptées et de favoriser la communication interculturelle grâce à des témoignages et des exemples concrets.

Succès record du 10^e colloque sur la formation minière au Québec

Le 2 octobre dernier, l'Institut national des mines a tenu à Rouyn-Noranda le 10^e colloque sur la formation minière, réunissant plus de 150 participantes et participants en présence et une cinquantaine à distance. Placé sous le thème de l'expertise minière québécoise, l'événement a proposé conférences, panel et atelier, et s'est conclu par l'annonce du 11^e colloque prévu en octobre 2026 à Thetford Mines. La rediffusion

d'une partie du colloque peut être consultée en ligne : <http://www.inmq.gouv.qc.ca/colloque2025>.

Campagne de promotion des formations et des carrières du secteur minier

En décembre dernier, l'Institut a lancé le deuxième volet de la campagne « Le secteur minier : un monde à explorer », mettant en valeur plus de 30 programmes de formation minière sur Québec.ca. La campagne a aussi présenté des portraits de professionnelles et professionnels du secteur afin de faire connaître la diversité des carrières minières.

Rayonnement international de la formation minière québécoise en France et au Maroc

L'Institut national des mines a fait rayonner le modèle québécois de formation minière lors d'une mission en France et au Congrès IMC Maroc 2025, suscitant un vif intérêt pour son approche et la qualité de ses programmes. Ces interventions ont mis en valeur l'importance du capital humain, de l'inclusion et de la collaboration entre l'éducation et l'industrie, ouvrant la voie à de futures collaborations internationales.

Il est possible de consulter toutes les publications sur le site Web de l'Institut national des mines. <https://inmq.gouv.qc.ca/>

Le Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue présente son affiche pour sa 22^e édition

Le 13 janvier dernier, le Festival des Guitares du Monde en Abitibi-Témiscamingue (FGMAT) dévoilait l'affiche officielle de sa 22^e édition, qui se tiendra du 23 au 30 mai 2026.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Pour cette nouvelle édition, le Festival a confié la création de son affiche à l'artiste Rock Lamothe, qui propose une œuvre évoquant la musique autrement que par l'image directe. Intitulée *Le printemps*, l'œuvre s'inspire des sensations, des rythmes et des vibrations que la musique fait naître.

Formes en mouvement, textures, interactions de couleurs et présence du bois composent une image qui suggère

le voyage des sons, les silences et la richesse des instruments à cordes. On y devine également des références à la nature et au territoire, entre forêts, nuages et rêverie. Avec ses teintes douces et lumineuses, l'affiche annonce le retour du printemps et donne le ton à une édition placée sous le signe de la découverte et de l'émotion musicale.

Le Festival tient également à souligner le travail de sa directrice artistique, Andrée-Ann Dyell, qui a su transposer avec sensibilité l'œuvre de Rock Lamothe dans cette nouvelle affiche officielle.



L'affiche de la 22^e édition du FGMAT

L'industrie forestière en pleine tempête

L'année 2025 a été particulièrement difficile pour l'industrie forestière, marquée par des mises à pied et des fermetures d'usines dans plusieurs régions du Québec. En Abitibi-Témiscamingue, la situation s'est notamment fait sentir à Amos, où la baisse des prix et des commandes sur le marché américain a entraîné d'importantes pertes d'emplois.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

De passage dans la région lundi dernier afin de rencontrer les membres du syndicat UNIFOR, le président national, Daniel Cloutier, a pressé le gouvernement de poser des gestes concrets pour soutenir un secteur qu'il juge fragilisé.

Selon lui, la récente démission du premier ministre François Legault pourrait représenter une occasion de rétablir le dialogue social. «On espère que ce sera le moment pour le gouvernement de renouer le dialogue et de cesser de se concentrer sur les lobbies, afin de mettre l'accent sur l'économie et sur les secteurs les plus touchés, comme la foresterie», affirme-t-il, qualifiant le contexte actuel de «tempête parfaite».

Le président syndical souhaite voir des investissements ciblés permettant aux usines de diversifier leur production et d'améliorer leur productivité. Il estime par ailleurs que la situation du moment était prévisible bien avant la

réélection de Donald Trump aux États-Unis, pointant du doigt les coûts supplémentaires engendrés par le régime forestier québécois.

Il faut revoir le régime forestier

Même si le ralentissement du marché de la construction aux États-Unis échappe au contrôle du Québec, Daniel Cloutier rappelle que la crise ne s'explique pas uniquement par la conjoncture américaine. Le coût de la fibre au Québec, qu'il juge non compétitif, constitue selon lui un enjeu majeur, largement attribuable à un régime forestier trop centralisé. Il reproche au gouvernement de ne pas avoir mené à terme la réforme promise. «Il n'y avait pas une réelle volonté de le faire», soutient-il.

Des propositions ont été soumises

Daniel Cloutier indique que plusieurs solutions ont été proposées tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement provincial. Au fédéral, des propositions visaient notamment le rachat partiel des droits compensatoires afin de redonner des liquidités aux entreprises sans alourdir leur endettement. «Le gouvernement a refusé, sous prétexte de ne pas froisser les Américains», déplore-t-il.

Du côté du Québec, il estime que les mesures annoncées sont insuffisantes. Il qualifie de «ridicule» la suspension de la taxe sur la masse salariale, jugeant les économies générées insignifiantes comparativement aux coûts

d'exploitation des entreprises forestières. Selon lui, le gouvernement devrait donner le ton avec des actions structurantes plutôt que des mesures qu'il décrie de «cosmétiques».

Un secteur forestier sous forte pression

Selon le président d'UNIFOR, ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial ne saisissent pleinement la réalité économique des usines forestières régionales. À Amos, près d'une centaine de travailleurs de l'entreprise Arbec ont été mis à pied juste avant Noël, en raison de la baisse des prix et de la demande sur le marché américain.

Daniel Cloutier rappelle que l'industrie forestière a longtemps été l'un des moteurs économiques du Québec. Il estime qu'elle demeure porteuse de solutions d'avenir, notamment dans un contexte de transition écologique, en permettant de remplacer des matériaux plus polluants comme le béton ou l'acier par le bois. «En un mot, le gouvernement manque de vision», résume-t-il.

Le conflit du bois d'œuvre est très problématique

Le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis continue d'alourdir le climat d'incertitude. Daniel Cloutier plaide pour le développement accru de matériaux modernes fabriqués à partir du bois et réclame une vision industrielle à long terme capable de renforcer la résilience du secteur.

2026, année électorale

À l'approche des élections de 2026, Daniel Cloutier espère que le prochain ministre rétablira le dialogue social. Il estime que le gouvernement actuel a contribué à diviser la population en groupes opposés. Selon lui, la Coalition avenir Québec devra «revenir sur terre» si elle souhaite demeurer une alternative crédible.

Il affirme également attendre du Parti libéral du Québec et du Parti québécois qu'ils proposent des politiques industrielles porteuses d'avenir, notamment en foresterie, afin de mieux préparer le secteur à affronter les crises futures.

Daniel Cloutier soutient qu'un nouveau régime forestier est incontournable. Celui-ci devrait, selon lui, favoriser une plus grande décentralisation, une gouvernance régionale accrue et une meilleure planification de l'aménagement du territoire, tout en tenant compte de la cohabitation entre les différents usagers de la forêt.

Malgré la crise actuelle, il demeure convaincu qu'il est encore possible de redresser la situation. Il estime toutefois que cela passera par une réinvention intelligente du secteur et par la mise en place de mesures concrètes de soutien aux travailleurs et aux entreprises, afin qu'ils puissent traverser la tempête et restent debout lorsque la conjoncture s'améliorera.



Daniel Cloutier, directeur d'Unifor Québec

Gracieuseté – Unifor Québec

www.sensat.ca



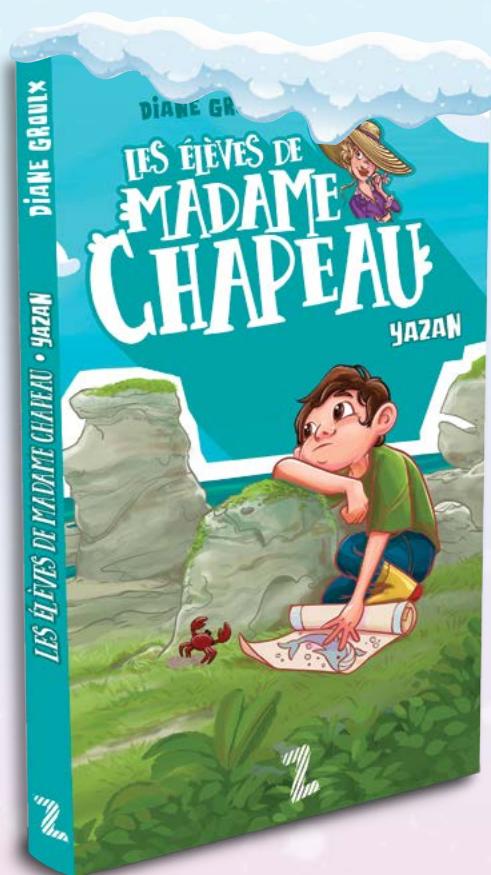
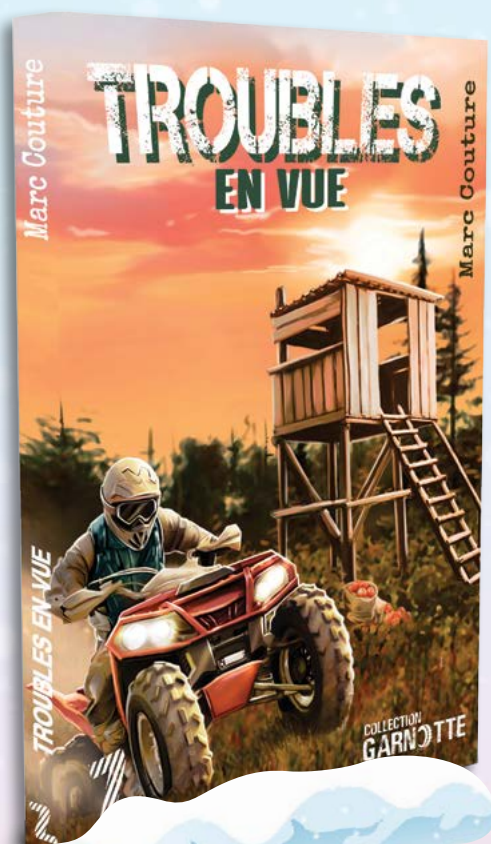
À un clic de l'Abitibi-Témiscamingue!

DES NOUVEAUTÉS, DÈS FÉVRIER!

Une entreprise

témiscamienne

depuis 20 ans!



Découvrez ces collections chez votre libraire préféré!



Les
AILÉES
Éditeur Jeunesse
zailees.com

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu le **26 janvier 2026** à l'Hôtel de Ville

DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 101 DE L'AVENUE PORTELANCE (LOT 3 760 481 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS par les présentes donné que, conformément aux dispositions du règlement N° 2023-1237 relatif à la démolition d'immeubles de la Ville de Rouyn-Noranda, le comité de démolition de la Ville de Rouyn-Noranda tiendra une séance publique le 9 février 2026, à 19h30, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, au 100 de la rue Taschereau Est.

Cette séance a pour but de présenter la demande de projet de démolition d'un bâtiment et de rendre une décision à cet effet concernant le lot 3 760 841 au cadastre du Québec (101, avenue Portelance).

La demande concerne la démolition complète du bâtiment original en tôle au centre du terrain (vis-à-vis la 6^e et 7^e Rue), incluant les fours à grillage, les trémies et les convoyeurs.

La demande est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'Hôtel de Ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Toute personne désirant s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour de janvier 2026
et publié le 21 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE MODIFIÉE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 9 février 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **8328 DE LA ROUTE D'AIGUEBELLE** (lot 6 109 762 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison d'une subdivision projetée visant à créer deux lots dont un qui serait enclavé, ce qui est prohibé par la réglementation d'urbanisme en vigueur, soit le règlement de lotissement N° 2015-845 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la subdivision, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que le maintien du nouveau lot ainsi créé pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'Hôtel de Ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour de janvier 2026
et publié le 21 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 256, CHEMIN DU DR-LEMAY (LOT 2 810 894 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2026-012 concernant la propriété située au 256 du chemin du Dr-Lemay, soit le lot 2 810 894 au cadastre du Québec.

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 12 janvier 2026, a adopté le premier projet de résolution N° 2026-012 concernant la propriété située au 256 du chemin du Dr-Lemay (lot 2 810 894 au cadastre du Québec), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser, dans la zone « 2075 », la conversion d'une résidence unifamiliale en maison de huit (8) chambres sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 9 février 2026, à compter de 19 h 10** à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'Hôtel de Ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un élu désigné par celui-ci expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'Hôtel de Ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Zone « 2075 » : la zone « 2075 » est composée des propriétés de la place Tourigny portant les numéros civiques 249, 252 et 295 à 309, des propriétés à l'est de l'avenue Québec portant les numéros civiques impairs 655 à 665 ainsi que des propriétés au nord du chemin du Dr-Lemay comprises entre les numéros civiques pairs 190 et 256.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour de janvier 2026
et publié le 21 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE RANG ROCHON (LOT 4 381 198 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2026-013 concernant l'immeuble situé sur le rang Rochon, soit le lot 4 381 198 au cadastre du Québec.

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 12 janvier 2026, a adopté le premier projet de résolution N° 2026-013 concernant l'immeuble situé sur le rang Rochon (lot 4 381 198 au cadastre du Québec), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser, dans la zone « 5072 », la construction d'un bâtiment de services professionnels en environnement sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 9 février 2026, à compter de 19 h 20** à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'Hôtel de Ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un élu désigné par celui-ci expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'Hôtel de Ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Zone « 5072 » : la zone « 5072 » est constituée de terrains vacants en bordure du rang Rochon à l'est du boulevard Rideau, au sud du lac Boisclair et au nord du lac Écho.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour du mois de janvier 2026
et publié le 21 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE SUR LA RUE BOUTOUR (LOT 5 262 477 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 12 janvier 2026, le conseil a adopté la résolution N° 2026-011, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui consiste à autoriser, dans la zone « 2085 », la construction d'un bâtiment commercial pour la propriété située sur la rue Boutour (lot 5 262 477 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.

La résolution N° 2026-011 entre en vigueur le 21 janvier 2026, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'Hôtel de Ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour de janvier 2026
et publié le 21 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu **le 26 janvier 2026** à l'Hôtel de Ville

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS N° 2025-1405 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844 N° 2025-1428 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2023-1238 DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 12 janvier 2026, le conseil a adopté les règlements suivants :

- **N° 2025-1405** modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
 - modifier la grille des spécifications de la zone « 7522 » afin d'y préciser les normes applicables à une maison mobile ou unimodulaire;
 - modifier la définition des termes « habitation collective » et « maison de chambres » afin que la notion de nombre minimal de chambres ne se retrouve que dans la définition du terme « maison de chambres » et aussi cette dernière définition se rapproche des paramètres de classification des usages du « Manuel d'évaluation foncière du Québec »;
 - modifier la définition de « véranda » afin de préciser son statut de bâtiment accessoire annexé au bâtiment principal;
 - modifier l'article 76 afin d'établir des normes pour la reconstruction ou l'agrandissement d'un bâtiment dont l'usage est dérogatoire protégé par droit acquis;
 - permettre la présence d'ouvertures dans des murs d'une construction situés à une distance inférieure de 1,5 mètre d'une limite de propriété en respect du Code civil du Québec;
 - autoriser et encadrer l'installation de divers équipements sur un toit-terrasse;
 - corriger le libellé de l'article 116 concernant le dégagement minimal à respecter de l'emprise d'une ruelle;
 - modifier l'article 174 afin que l'exigence d'aménager une bande tampon pour un usage principal faisant partie du groupe Industrie (I) ou de la classe commerce à impact majeur (C-3), commerces reliés aux véhicules légers (C-4) et commerces reliés aux véhicules lourds (C-5), ne s'applique que lorsque la limite de terrain coïncide avec un terrain occupé exclusivement par un usage du groupe Habitation (H) ou un terrain vacant dans une zone où l'habitation est permise;
 - corriger certains matériaux autorisés dans le cas d'une toiture afin que le polymère soit autorisé uniquement pour une véranda préfabriquée;
 - modifier les articles 291 et 292 afin que l'article 293 ait préséance sur ces deux (2) articles;
 - modifier l'article 293 afin de préciser lors de l'ajout de logements dans un bâtiment qu'il n'est pas nécessaire de prévoir des cases de stationnement dans certaines zones et de retirer les dispositions reliées aux paiements de sommes dans un fonds de stationnement.
- **N° 2025-1428** modifiant le règlement N° 2023-1238 sur la circulation et le stationnement afin de retirer l'utilisation de la vignette du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) sur le tronçon de la 10^e Rue, entre l'avenue Dallaire et l'avenue Murdoch.

Les règlements N°s 2025-1405 et 2025-1428 entrent en vigueur le 21 janvier 2026, jour de leur publication, et sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière situé à l'Hôtel de Ville, 100, rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 14^e jour de janvier 2026
et publié le 21 janvier 2026

Angèle Tousignant, greffière



POUR D'AUTRES NOUVELLES

WWW.JOURNALLECITOYEN.COM



LE CITOYEN

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR DES TRAVAUX EN FORÊT

Du **26 janvier au 20 février 2026**, la Ville de Rouyn-Noranda invite la population à s'exprimer sur les coupes forestières et autres travaux inscrits dans le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) couvrant le territoire de gestion forestière délégué à la Ville (ED 1042).

Le plan en consultation indique les secteurs où l'on pourrait effectuer, au cours des prochaines années, de la coupe de bois, de la préparation de terrain, du reboisement, du débroussaillage, etc. Les chemins et les infrastructures forestières qui devront être construits ou améliorés font également partie du plan en consultation.

Une séance publique d'information aura lieu le **jeudi 5 février, de 19 h à 20 h 30**, dans les bureaux du Service de la foresterie situés au 200, rue Yvette-Leblanc (Centre communautaire d'Évain). La Ville y présentera le plan d'aménagement et recueillera les préoccupations des utilisateurs de la forêt en lien avec les secteurs concernés.

Tous les détails concernant la consultation publique ainsi que le formulaire de commentaire sont disponibles sur le site Web de la Ville : rouyn-noranda.ca/pafio.

Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou pour plus de renseignements :

Ville de Rouyn-Noranda
Service de la foresterie
200, rue Yvette-Leblanc
Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 1Y0

819 797-7110, poste 7411
foresterie@rouyn-noranda.ca

IMPORTANT : Des travaux forestiers seront également en consultation par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) durant cette même période. De plus amples détails à ce sujet se trouvent sur la page concernant l'aménagement forestier en Abitibi-Témiscamingue du site Quebec.ca.



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° TPU-130226 FOURNITURE DE BÉTON DE CIMENT 2026

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant la fourniture de matériaux de béton de ciment. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 28 janvier 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en indiquant le numéro de l'avis TPU-130226. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 13 février 2026, au plus tard à 11 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 13 février 2026 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres représentant un montant de dix mille dollars (10 000 \$).

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Francis Chouinard, Coordonnateur des travaux publics. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : francis.chouinard@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

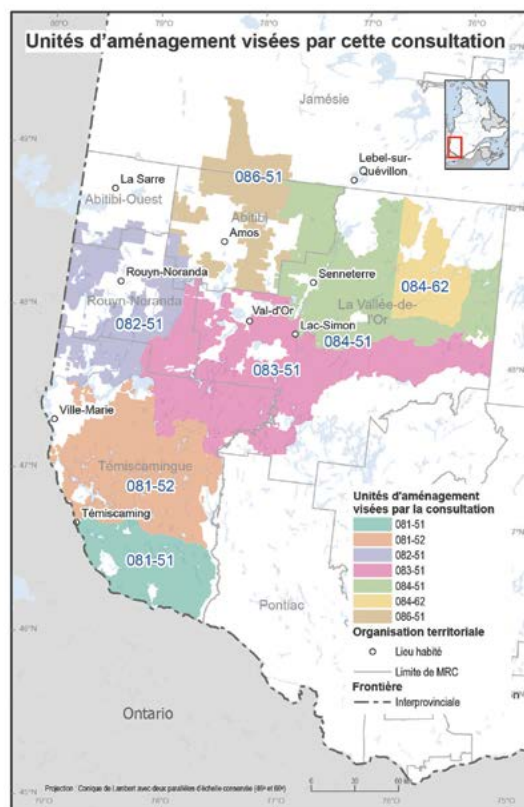
AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

CONSULTATION PUBLIQUE – ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Du 26 janvier au 19 février 2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur les modifications prévues dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) sur le territoire public de la région.

Ces PAFIO présentent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux tels que la récolte de bois, le reboisement, des éclaircies, la préparation de terrain, la construction et la réfection de chemins multiusages dans les unités d'aménagement 081-51, 081-52, 082-51, 083-51, 084-51, 084-62 et 086-51.



Pour consulter les plans et transmettre vos commentaires : Quebec.ca/consultations-forêt-abitibi-témiscamingue



Vous avez jusqu'au 19 février 2026 à 23 h 59 pour transmettre vos commentaires.

Séance d'information virtuelle

Les spécialistes du Ministère tiendront une séance d'information virtuelle où seront précisés les secteurs d'intervention potentiels présentés en consultation publique, la façon d'émettre des commentaires en ligne et les suites données aux préoccupations émises. Une période de questions des participants et participantes conclura l'activité.

La séance aura lieu le mercredi 28 janvier 2026 de 18 h à 19 h 30.

Pour y assister, veuillez-vous inscrire au plus tard la veille de la séance d'information, à 23 h 59, par courriel : abitibi-témiscamingue.foret@mrf.gouv.qc.ca. Des instructions et un lien Internet seront transmis par courriel aux personnes inscrites pour qu'elles puissent participer à la rencontre.

Pour plus d'informations

Les spécialistes sont également disponibles, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 aux coordonnées suivantes : Par courriel : abitibi-témiscamingue.foret@mrf.gouv.qc.ca

Unité de gestion du Témiscamingue

75, rue des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1J2
Téléphone : 819 629-6494

Unité de gestion de Val-d'Or

420, boulevard Lamaque
Val-d'Or (Québec) J9P 3L4
Téléphone : 819 354-4611

Unité de gestion de l'Harricana-Sud

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Unité de gestion de Rouyn-Noranda

70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388

Unité de gestion de la Mégiscane

250, 14e Avenue Est
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819 737-2350

Unité de gestion du Lac-Abitibi

645, 1e Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Note : Cette consultation ne permet pas de réviser l'affectation du territoire public ni les droits qui y sont consentis.

Babillard communautaire

LE PORTAIL

Vous vivez dans l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale, ou qui en présente des symptômes, et cela vous affecte ? À l'organisme Le Portail, nous pouvons vous aider. Nous invitons nos membres à participer à notre café-rencontre mensuel, le mercredi 28 janvier à 18 h. La thématique de ce mois-ci sera *Planifier l'avenir*. Cette activité permet de tisser des liens et de rencontrer de nouvelles personnes qui vivent auprès d'un proche ayant un trouble de santé mentale. Pour en savoir plus sur Le Portail ou pour vous inscrire, contactez-nous au 819 764-4445.

BOUGE ET DANSE

Venez danser, bouger et jaser tous les mardis de 13 h 30 à 15 h. Aucune inscription requise et c'est gratuit. Thèmes musicaux variés. Activité offerte à la salle du Cinquantenaire, au Centre communautaire d'Évian.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZES

Trois sentiers de Récré-Eau des Quinzes sont accessibles cet hiver en raquette : l'Attaway, la Grande-Île et l'Île des Rapides. Une équipe de bénévoles les parcourt un samedi sur deux et vous êtes invités à vous joindre à eux. Pour connaître les dates et les points de rencontre, consultez la page Facebook de Récré-Eau des Quinzes ou communiquez avec Claude Patoine au 819 784-2096.

LARCH DE KARINAPELLA

LARCH de Karinapella invite ses membres à son assemblée générale annuelle, qui se tiendra le mardi 3 mars 2026, de 18 h 30 à 20 h 30, au 833, rue Perreault Est, à Rouyn-Noranda (sous-sol). Inscription requise au 819 290-3044.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à journaliste@journallecitoyen.com, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement suivant :

Premier projet de règlement 07-2026 : Règlement modifiant le règlement de zonage afin de modifier les limites de la zone FO-1 et y autoriser les maisons de travailleurs

ET :

Premier projet de règlement 08-2026 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels pour autoriser les maisons de travailleurs

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de sa séance du 13 janvier 2026, le conseil a adopté les premiers projets de règlement numéro 07-2026 et 08-2026 ci-haut mentionnés.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 28 janvier 2026 à 18h30**, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 201, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Y3.

Ces projets de règlement comportent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

L'assemblée aura pour objet de présenter les principaux éléments des projets de règlement et de recueillir les commentaires et suggestions des personnes présentes.

Les projets de règlement peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, durant les heures normales de bureau.

SECTEURS VISÉS :

Les secteurs adjacents à AV-1, VD-2, VC-2, VD-3, VC-3, RC-1, IB-1, AD-4, ID-7, 1D-8

Ces plans peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville durant les heures régulières d'ouverture.

Les personnes et organismes désirant s'exprimer ou se faire entendre à l'égard de ce projet de règlement sont les bienvenus.

Donné à La Sarre, le 14 janvier 2026

Karolane P. Paquin,
Greffière

AVIS PUBLIC

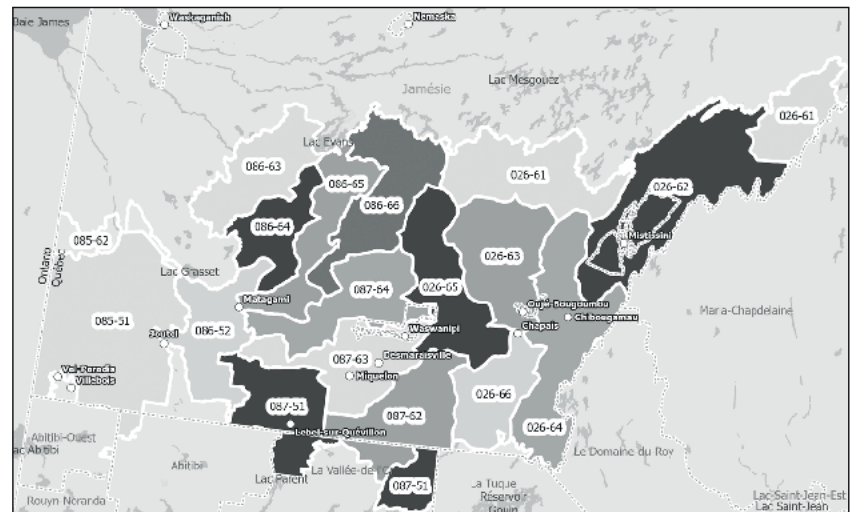
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

CONSULTATION PUBLIQUE – ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DANS LE NORD-DU-QUÉBEC Du 26 janvier au 19 février 2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur les modifications prévues dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) et sur le plan d'aménagement forestier spécial (PAS) de récupération des bois touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur le territoire public de la région.

Ces PAFIO présentent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux tels que la récolte de bois, le reboisement, des éclaircies, la préparation de terrain, la construction et la réfection de chemins multiusages dans les unités d'aménagement 026-61, 026-62, 026-63, 026-64, 026-65, 026-66, 085-51, 086-52, 086-63, 086-64, 086-65, 086-66, 087-51, 087-62, 087-63 et 087-64.

Le PAS inclut les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux de récolte de bois ainsi que la localisation des chemins et autres infrastructures à construire ou à améliorer dans les unités d'aménagement 087-51 et 087-63.



Pour consulter les plans et transmettre vos commentaires :
[Quebec.ca/consultations-foret-nord-du-quebec](https://quebec.ca/consultations-foret-nord-du-quebec)



Vous avez jusqu'au 19 février 2026 à 23 h 59 pour transmettre vos commentaires.

ACTIVITÉS D'INFORMATION

Les spécialistes du Ministère tiendront des séances d'information où seront précisés les secteurs d'intervention potentiels présentés en consultation publique, la façon d'émettre des commentaires en ligne et les suites données aux préoccupations émises. Une période de questions des participants et participantes conclura l'activité.

Unités d'aménagement 026-61, 026-62, 026-63, 026-64, 026-65 et 026-66 : lundi 2 février 2026 à partir de 19 h – Chibougamau : salle du Conseil de l'Hôtel de Ville (650, 3^e Rue)

Unité d'aménagement 085-51 : mardi 10 février 2026 à partir de 18 h 30 – Beaucanton : local A de l'édifice municipal (2709, boulevard du Curé-McDuff)

Unités d'aménagement 086-52, 086-63, 086-64, 086-65 et 086-66 : mercredi 11 février 2026 à partir de 18 h 30 – Matagami : siège social du GREIBJ – Grande salle (2, rue des Rapides)

Unités d'aménagement 087-51, 087-62, 087-63 et 087-64 : mardi 3 février 2026 à partir de 18 h 30 – Lebel-sur-Quévillon : salle numéro 6 de l'Hôtel de Ville (500, place Quévillon)

Pour plus d'informations

Les spécialistes sont également disponibles, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 aux coordonnées suivantes :

Par courriel : nord-du-quebec.foret@mrf.gouv.qc.ca

Unité de gestion de Chibougamau

624, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Téléphone : 418 748-2647

Unité de gestion de Quévillon

1121, boulevard Industriel, C. P. 159
Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
Téléphone : 819 755-4838

Unité de gestion de Mont-Plamondon

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Unité de gestion de l'Harricana-Nord

1122, route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Note : Cette consultation ne permet pas de réviser l'affectation du territoire public ni les droits qui y sont consentis.

AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources
naturelles et des Forêts

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DÉLIMITATION DE NOUVEAUX SECTEURS À POTENTIEL ACÉRICOLE À PRIORISER DANS LES FORÊTS DU DOMAINE DE L'ÉTAT

Du 16 janvier au 14 février 2026

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur la délimitation de nouveaux secteurs à potentiel acéricole à prioriser dans 11 régions du Québec. Des permis d'intervention pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles pourraient être délivrés pour ces secteurs des forêts publiques de votre région.

Cette consultation vise des forêts publiques dans les régions suivantes :

- **Abitibi-Témiscamingue**
819 763-3388
abitibi-temiscamingue.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Bas-Saint-Laurent**
418 727-3710
bas-saint-laurent.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Capitale-Nationale**
418 643-4680
capitale-chaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Chaudière-Appalaches**
418 643-4680
capitale-chaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Centre-du-Québec**
418 643-4680
centreduquebec.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Estrie**
819 820-3190
estrie.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**
418 388-2125
gaspesie-iles-de-la-madeleine.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Lanaudière**
819 425-6375
lanaudiere.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Laurentides**
819 425-6375
laurentides.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Mauricie**
819 371-6151
mauricie.foret@mrfn.gouv.qc.ca
- **Outaouais**
819 246-4827
outaouais.foret@mrfn.gouv.qc.ca

Participer à la consultation publique
Vous avez jusqu'au 14 février 2026 à 23 h 59 pour consulter les nouveaux secteurs proposés et transmettre vos commentaires : Quebec.ca/consultations-potentiels-acericoles.



Communiquer avec nos équipes en région
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec votre bureau régional. Les coordonnées de ces bureaux sont indiquées plus haut, dans la liste des régions visées.

Québec



Avis de décès

Louise-Hélène Audet
1947-2026

Est décédée à l'hôpital de Rouyn-Noranda, le 8 janvier 2026, à l'âge de 78 ans, Mme Louise-Hélène Audet, domiciliée à Rouyn-Noranda, fille de feu Jean Audet et de feu Simone Boucher.

Mme Audet laisse dans le deuil ses soeurs : Monique (Gaétan Thibodeau) et Gaétane; ses neveux et nièces : Julie (Patrick), Nancy (Hossein) et Frédéric, ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel soignant de l'Hôpital de Rouyn-Noranda pour tous les bons soins prodigués.

Les cendres de Mme Audet seront exposées à la Coopérative funéraire de l'Abitibi du 10, rue Reilly à Rouyn-Noranda le vendredi 23 janvier 2026, de 10 h 30 à 12 h ainsi que de 13 h à 14 h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 23 janvier 2026 à 14 h en la Cathédrale St-Joseph.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Germaine-Boulé à une date ultérieure.



PRÉSENT À CHAQUE INSTANT



Avis de décès

Nancy Kelly
1973-2026

C'est avec une profonde tristesse que la famille annonce le décès soudain de Nancy (Ann Dorothy Alice Mary) Kelly, le vendredi 2 janvier 2026, à l'âge de 53 ans.

Nancy était la fille bien-aimée de Florence Kelly (née McGarry), la sœur de Dean Kelly (Lisa) et la tante de Naomi, Gray et Kieran; elle était la compagne bien-aimée de Michel Gignac. Elle laisse également dans le deuil ses tantes et ses oncles : Bernice Harper (Melvin), Shirley McGarry, Louise Gauthier, Colette Kelly, Jacqueline Gauthier, Pauline Lauzon, Philippe Kelly (Annette), Lucien Leduc, Diane Laurin (Réal) et Lilliane Kelly, ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis proches.

Elle fut précédée par son père, Albert Kelly, ses grands-parents ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Nancy était connue pour sa grande bonté et son sourire radieux. Elle aimait beaucoup ses amis et sa famille. Son amour s'étendait également aux animaux de toutes sortes. Au fil des années, elle a eu de nombreux lapins, cochons d'Inde, chinchillas et autres petits animaux, qu'elle adorait. Nancy était reconnue pour sa grande générosité et se souciait particulièrement des personnes dans le besoin. Elle avait une très grande foi. Nancy aimait aussi danser et appréciait tout particulièrement le ballet. Elle est née à Timmins et a grandi à Schumacher. Elle était une interprète talentueuse en langue des signes à Rouyn-Noranda.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 12 janvier 2026, à 11 h, à la cathédrale Saint-Antoine de Timmins. L'inhumation a suivi au Cimetière commémoratif de Timmins. La famille a reçu les condoléances le dimanche 11 janvier, de 16 h à 19 h, au salon funéraire Lessard.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don commémoratif à Lord's Kitchen de Timmins ou au Refuge La Bonne Étoile de Rouyn-Noranda, au lieu de fleurs.

Pour offrir vos condoléances ou faire un don, visitez www.lessardstephens.com.



Funeral and Cremation Centre Inc.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

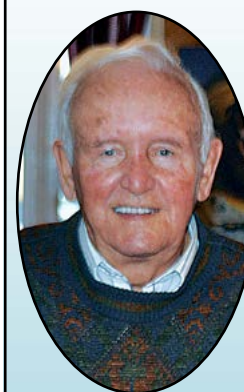
AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Olivares & Co société en nom collectif 2897 Rue Saguenay Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2H5 Dossier : 1533926	Un restaurant	OLIVARES & CO SENC 164 A Rue Perreault Est Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C4

Québec



Arthur Ouellette
24 janvier 2012

14^e anniversaire

Déjà quatorze ans se sont écoulés depuis ton départ.

Tu es toujours bien présent dans nos cœurs et dans nos pensées.

Tu nous manques beaucoup.

Ta famille et tes amis

LE CITOYEN

65, Perreault Est
Rouyn-Noranda, Qc J9X 3C1
1.888.767.7156
journalle citoyen.com

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

- Karen Lachapelle
- Amy Lachapelle
- Micael Caron
- Ricardo Junior Emmanuel
- Mylène Falardeau
- Daisy-Anne Gagné
- Aline Gélinas
- Claudie Hamelin
- François Hénault
- Jessica Lacroix
- Christine Morasse
- Audrey Pelchat

Ensemble en
Abitibi-Témiscamingue!

Publié par Le Reflet témiscamien inc.
Impression : Transcontinental inc
Distribution : Messagerie Dynamiques
Plus de 90 points de dépôt



CURLING

Une médaille de bronze pour l'équipe St-Denis du Club Noranda

Le Championnat provincial U18 Brosse Performance s'est déroulé du 7 au 11 janvier dernier au club de curling Des Collines à Chelsea en Outaouais, réunissant la relève du curling québécois pour une semaine de compétition de haut niveau. L'équipe féminine St-Denis du Club Noranda a remporté la médaille de bronze dans sa catégorie.

journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Pas moins de 19 équipes, soit 9 équipes féminines et 10 équipes masculines, ont pris part à l'événement avec un objectif bien précis : décrocher l'une des quatre places

disponibles, deux chez les garçons et deux chez les filles, pour le Championnat canadien U18, qui se tiendra à Timmins, en Ontario, du 8 au 15 février prochain.

Présenté sous un format de triple élimination modifiée, suivi d'une ronde éliminatoire en format Page, le championnat a offert des affrontements relevés du début à la fin. Toutes les équipes ont commencé leur championnat le 7 janvier, et ont évolué dans le tableau A-B-C jusqu'à ce que les 4 équipes qualifiées de chaque catégorie aient été déterminées. De plus, dans le but de favoriser le développement des athlètes, une coupe développement a

également été organisée pour les équipes ayant subi trois défaites plus tôt dans le tournoi. Cela a permis à toutes les équipes d'avoir au moins 4 parties durant le championnat. Le championnat s'est déroulé jusqu'au 11 janvier en fin de journée.

Équipe St-Denis

Dirigée par Nathalie Leblanc, l'équipe Noranda/St-Denis s'est démarquée par de belles performances tout au long du championnat. Lors du match Page 3 vs 4, l'équipe de Noranda/St-Denis a su faire la différence pour s'assurer une médaille. Le quatuor s'est incliné en demi-finale, face à Bel-Aire/St-Lambert. La partie est demeurée serrée jusqu'à ce que l'équipe de Bel-Aire/St-Lambert prenne l'avantage avec un superbe quatre points au 4^e bout afin de se qualifier pour la finale et obtenir sa place pour le championnat canadien. Livia St-Denis Lacombe (Skip), Noémie Roy, Marguerite Caron et Kenzie Leroux (Buckingham) reviennent avec une superbe médaille de bronze au cou et se préparent déjà pour les prochaines compétitions.

Nathan Beaudoin-Gendron au Championnat canadien

Pour une deuxième année consécutive, Nathan Beaudoin-Gendron originaire de Rouyn-Noranda et son équipe Tremblay U18 se classent Q1 et auront l'honneur de représenter le Québec au Championnat canadien U18, qui se tiendra à Timmins en février prochain. Une autre joueuse originaire de Rouyn-Noranda participera à ce Championnat. Invitée à titre de cinquième joueuse, Jasmine Bédard joindra les rangs de l'équipe St-James. Elle représentera elle aussi le Québec lors du même Championnat canadien U18.



L'équipe Noranda/St-Denis. En partant de la droite, Nathalie Leblanc entraîneuse, Livia St-Denis Lacombe (Skip), Noémie Roy, Marguerite Caron et Kenzie Leroux (Buckingham).

Photo gracieuseté.

Les Huskies arrêtent le party à Val-d'Or, puis butent à Sudbury

Le vendredi 16 janvier, les Huskies de Rouyn-Noranda rendaient visite aux Foreurs de Val-d'Or pour le sixième affrontement de la guerre de la 117 cette saison. La meute menait déjà la rivalité 3 à 2, mais les Foreurs étaient toujours invaincus en 2026. Nathan Langlois figurait sur la liste des blessés ou malades, tandis que Vladislav Murzov et Elliott Duguay effectuaient un retour au jeu. Samuel Meloche a obtenu le départ devant la cage des Huskies et a fait face à Émile Beauoyer.

Journaliste | journaliste@journalcitoyen.com

Les visiteurs n'ont pas tardé à imposer leur rythme. Dès les premières secondes, les Foreurs se sont trouvés en difficulté avec deux pénalités rapprochées, offrant un avantage numérique de 5 contre 3 aux Huskies. Samuel Beauchemin en a profité pour ouvrir la marque avec son 11e but de la saison. Val-d'Or a réussi toutefois à créer l'égalité à mi-chemin du premier engagement grâce à Philippe Veilleux, mais les Huskies ont fermé le

jeu par la suite et ont limité les occasions de qualité. Après 20 minutes, Rouyn-Noranda menait 14 à 12 au chapitre des tirs.

La deuxième période a souri à nouveau aux Huskies. À peine 75 secondes après la reprise, Axel Dufresne a servi une passe précise à Vladislav Murzov, qui a redonné l'avance aux siens. L'intensité a monté, alors que les pénalités et les escarmouches se sont multipliées, sans toutefois changer l'allure du pointage. Les Huskies ont bien contrôlé le tempo du match.

En troisième période, les Foreurs ont tenté de renverser la vapeur, mais se sont heurtés à une défensive disciplinée et à un Samuel Meloche solide devant son filet. Malgré un gardien retiré en fin de rencontre, Val-d'Or n'est pas parvenu pas à créer l'égalité. Les Huskies ont tenu le coup et l'ont emporté 2 à 1, mettant fin à la séquence parfaite des Foreurs en 2026 et prenant une avance de 4 à 2 dans la guerre de la 117 cette saison.

Deux jours plus tard, les Huskies poursuivaient leur séjour sur la route en affrontant les Sudbury Wolves dans un duel interligues. Les locaux ont frappé rapidement, ouvrant la marque après seulement 17 secondes de jeu, puis ont doublé leur avance pour mener 2 à 0 après une période. Sudbury a ajouté un autre but en deuxième, mais les Huskies ont répliqué lorsque Lars Steiner a inscrit le tout premier but de l'histoire de l'organisation de Rouyn-Noranda dans l'Ontario Hockey League. Il a continué de faire scintiller les lumières de but à Sudbury avec moins de 5 minutes à faire dans la période pour réduire l'écart à un but.

En troisième période, Thomas Verdon a compté sur un retour de lancer et a relancé l'espoir d'une remontée, mais les Wolves ont tenu bon pour signer une victoire de 5 à 3. Rouyn-Noranda a néanmoins terminé la rencontre avec un net avantage au chapitre des tirs, 30 contre 18, Samuel Meloche étant encore une fois devant le filet pour l'équipe abitibienne.



LA RESSOURCE

L'ESPOIR EN MOUVEMENT

29^E TÉLÉTHON RÉGIONAL

POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

25 JANVIER
2026
16 H À 22 H

RESPONSABLES DE MUNICIPALITÉ

SECTEUR ABITIBI-OUEST	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
La Sarre	Éric Godbout	819-333-2217
Authier	Éric Godbout	819-333-2217
Authier-Nord	Éric Godbout	819-333-2217
Beaucanton	Aline Chabot	819-941-2412
St-Janvier de Chazel	Éric Godbout	819-333-2217
Clermont	Hélène Mercier	819-333-5685
Clerval / Île Nepawa	Guyline Paquin	819-333-2217
Colombourg	Éric Godbout	819-333-2217
Duparquet	Alain Letarte	819-948-2266 (221)
Dupuy	Éric Godbout	819-333-2217
Gallichan	Éric Godbout	819-333-2217
La Reine	Pierrette East	819-947-5441
Macamic	Éric Godbout	819-333-2217
Mancebourg	Éric Godbout	819-333-2217
Normétal	Aline Petit	819-339-8299
Palmarolle	Sharon Hogan	819-339-1864
Poularies	Ginette Bellemar	819-782-5515
Rapide-Danseur	Éric Godbout	819-333-2217
Roquemaure	Éric Godbout	819-333-2217
St-Eugène-de-Chazel	Éric Godbout	819-333-2217
Ste-Germaine	Line Tardif	819-787-6227
St-Lambert	Éric Godbout	819-333-2217
Taschereau	Réal Tardif	819-333-8183
Val-Paradis	Éric Godbout	819-333-2217
Val-Saint-Gilles	Hélène Mercier	819-333-5685
Villebois	Aline Chabot	819-941-2412

SECTEUR AMOS	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Amos	Lucie Chamberland	819-732-5377
Guyenne	Lucie Chamberland	819-732-5377
La Corne	Lucie Chamberland	819-732-5377
La Motte	Lucie Chamberland	819-732-5377
Landrienne	Lucie Chamberland	819-732-5377
Launay	Lucie Chamberland	819-732-5377
Preissac	Lucie Chamberland	819-732-5377
St-Dominique	Lucie Chamberland	819-732-5377
St-Félix-de-Dalquier	Lucie Chamberland	819-732-5377
Berry	Lucie Chamberland	819-732-5377
Ste-Gertrude / Manneville	Lucie Chamberland	819-732-5377
St-Marc-de-Figuery	Lucie Chamberland	819-732-5377
St-Mathieu	Lucie Chamberland	819-732-5377
Trécesson	Lucie Chamberland	819-732-5377

SECTEUR BARRAUTE	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Barraute	Éric Larose / Marie-Claude Tardif	819-733-0632
Champneuf	Éric Larose / Marie-Claude Tardif	819-733-0632
Lamorandière	Éric Larose / Marie-Claude Tardif	819-733-0632
Rochebaucourt / Despinassy	Éric Larose / Marie-Claude Tardif	819-733-0632

SECTEUR LABEL-SUR-QUÉVILLON	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Label-sur-Quévillon	Sandra Audet	819-755-7210

SECTEUR MALARTIC	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Malartic	Suzane Plourde	819-975-1317
Cadillac	Sandra Lavergne	819-279-8776
Dubuisson	Françoise St-Pierre	819-738-4881
Rivière-Héva	Mélissa Vallée	819-354-9311

SECTEUR MATAGAMI	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Matagami	Carole Aucoin	819-739-3389

SECTEUR ROUYN-NORANDA	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Rouyn-Noranda	Martial Lessard	819-764-7638
Arntfield	Dwight Gauthier Lucie Bergeron	819-797-4050
Beaudry	Josée St-Arnaud	819-279-4759
Bellecombe	Francis Goulet	819-797-8300
Cléricy	Mélanie Chouinard	819-637-5536
Cloutier	Dwight Gauthier Lucie Bergeron	819-797-4050
D'Alembert	Émilie Préville	873-991-6524
Destor	Nancy Bouffard	819-637-2404
Évain	Pascal Corich	819-290-3225
Granada	Diane Géliinas-Hould Françoise Hould	819-797-3196
Lac Dufault	Alain Fort	819-763-0125
McWatters	Mélanie Lacroix	819-279-5306
Montbeillard	Émilie Préville	873-991-6524
Mont-Brun	Françine Tremblay	819-637-7411
Rollet	René Talbot	819-493-3181

SECTEUR SENNETERRE	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Senneterre	Monique Bédard	819-860-4297
Senneterre Paroisse	Monique Bédard	819-860-4297
Belcourt	Monique Bédard	819-860-4297
Obaska	Monique Bédard	819-860-4297

SECTEUR TÉMISCAMING	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Témiscaming	Indépendance 65+	819-627-3770
Kipawa / Tee Lake	Indépendance 65+	819-627-3770

SECTEUR TÉMISCAMINGUE	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Ville-Marie	Charles Lambert	819-728-2289
Béarn	Katia Sabourin	819-728-2289
Belleterre	Marie Philips	819-728-2289
Duhamel-Ouest	Lynda Lachapelle	819-728-2289
Fabre	Danielle Desjardins	819-728-2289
Laniel	Marc Girard	819-728-2289
Fugèreville	Josée Paquin	819-728-2289
Guérin	Nadia Beaupré	819-728-2289
Laforce	Ronald Hurtubise	819-728-2289
Latulipe	France Marion	819-728-2289
Laverlochère / Angliers	Martine Carrière Sylvain Cardinal	819-728-2289
Lorrainville	Karine Jolette	819-728-2289
Moffet	France Marion	819-728-2289
Nédélec	Danielle Desforges	819-728-2289
Notre-Dame-du-Nord	Sébastien Cadieux	819-728-2289
Rémigny	Sylvie Dulong / Josée Aumond	819-728-2289
St-Bruno-de-Guigues	Josée Paquin	819-728-2289
St-Eugène-de-Guigues	Josée Paquin	819-728-2289

SECTEUR VAL-D'OR	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
Val-d'Or / Louvicourt	Dave Pelletier	819-874-5151
Sullivan	Dave Pelletier	819-874-5151
Val-Senneville	Dave Pelletier	819-874-5151
Vassan / St-Edmond	Dave Pelletier	819-874-5151



Scannez ce code pour accéder à notre page de dons

T : 1 888 316 8116



Diffusé en direct du Théâtre du cuivre de Rouyn-Noranda sur les ondes de **noovo** et retransmis via : www.laressource.org

Le transport officiel du 29^e Téléthon est Air Creebec.

